

VOUGY



BULLETIN MUNICIPAL 2016



• Les associations



• Les heureux évènements



• les temps forts



• La commune



• Les travaux



Technique

- > Jérémy RENNARD
- > Franck BOUCLIER
- > Kevin MILANO

Administratif



> Fernanda PIMENTA

> Sandrine WILLAEY

Groupe scolaire



> Catherine ACQUISTAPACE
> Stéphanie HURIEZ

> Catherine DOMANGE

Cantine (personnel CCFG)



> Sylvie MIOLLANY > Evelyne REVILLON-BUSQUET > Maud DESCAMPS > Sandra PORTAS

Salle polyvalente



> Sylvie MIOLLANY

Garderie • Periscolaire (personnel CCFG)



> Christine LEGOURRIEREC > Sophie DEREUMAUX > Mathilda DUCASTEL > Géraldine DELCHAMBRE
> Catherine DOMANGE > Maryline MENEGON (Absente sur la photo)

Editoriaux de M. Saddier, M. Valli, M. Mudry	4
Editorial de Monsieur le Maire de Vougy	5
Les services et téléphones	6
Vie de la commune	7•11
Commissions municipales	12
Délégués aux différents syndicats • Associations	13
Principales délibérations	14•15
Comptes administratifs 2014	16•17
Communauté de Communes Faucigny-Glières	18•21
Travaux, réalisations & projets	19•25
En bref ... Informations ...	26•27
L'école et ses activités	28•29
Bibliothèque	30•31
US Vougy	32•33
L'amicale pétanque	34•35
IL GI DOJANG	36
Tennis • Pêche • Chasse	37
Le ski-club Marnaz-Vougy	38
Les sapeurs pompiers	39
Harmonie Intercommunale	40
Les anciens combattants	41
Les amis de l'école	42
Les temps forts	43
Mariages • Naissances • Décès	44•45
Tango-Velours	46
Calendrier des manifestations 2016	47

A collaboré à ce bulletin : la Commission de Communication de la Mairie de Vougy
 La municipalité de VOUGY remercie toutes les associations et les écoles qui ont permis
 la réalisation de ce bulletin et la précieuse collaboration de nos deux secrétaires
 Maquette / réalisation : STUDIO 12 ■ 85 • 74300 Thyez
 Impression : Imprimerie Uberti Jourdan • 74130 Bonneville



Stéphane Valli
Président de la CCFG
Maire de Bonneville

En ce début d'année, je suis honoré de m'exprimer dans votre bulletin municipal de de pouvoir ainsi vous souhaiter mes meilleurs vœux de santé, de joie et d'épanouissement pour cette année 2016 pour vous et vos familles.

2015 avait démarré en nous imposant un budget plus contraint du fait de la baisse de la Dotation Globale Fonctionnement et de l'augmentation du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC), une perte cumulée de 2 millions d'euros pour nos collectivités en 4 ans à laquelle s'ajoute une baisse de 750 000 euros en 2016. Ce constat nous impose une gestion rigoureuse au quotidien. Pour autant nous poursuivons notre politique d'investissement sans augmentation de l'imposition intercommunale.

L'année s'est poursuivie avec la tenue de nouvelles élections municipales à Petit-Bornand-les-Glières, le 7 juin, qui ont fortement impacté la représentativité des élus des communes à la CCFG. La commune de Vougy a vu son nombre de représentants au conseil communautaire diminué de moitié, la représentativité étant désormais fondée sur le critère démographique et non plus sur notre accord local plus solidaire des petites communes. A ce titre, je voudrais saluer les anciens conseillers communautaires de Vougy qui se sont particulièrement impliqués dans la vie de la CCFG. Je remercie également votre adjoint, Yves Massarotti, référent de la CCFG qui coordonne les relations entre les conseillers municipaux et les conseillers communautaires des sept communes qui a eu beaucoup à faire cette année avec cette révision de notre accord local.

Avec le soutien d'Alain Solliet et de Muriel Avogadro, tous deux Vice-Présidents de la CCFG que je remercie pour leur travail à mes côtés, nous préserverons la qualité de nos services intercommunaux, tout en restant à l'écoute de vos attentes et en améliorant votre qualité de vie. Bien entendu, des réflexions

sont d'ores et déjà lancées pour renforcer nos services à la population notamment dans les secteurs de l'enfance avec un projet de construction d'un restaurant scolaire sur votre commune. 2016 sera aussi l'année d'achèvement des travaux du pôle d'échange multimodal en gare de Bonneville cet été, qui sera desservie par le futur RER franco-valdo-genevois à l'horizon 2018.

Avec mes collègues conseillers communautaires, je me réjouis de pouvoir tenir nos prochains conseils communautaires dans la nouvelle salle du Conseil de votre mairie réhabilitée après l'incendie. Un projet auquel la CCFG participe financièrement pour son équipement et sa sonorisation. Le rendez-vous sera pris de nous retrouver lors de son inauguration.

L'année 2015 a marqué la vie de la CCFG et de la commune de Vougy à différents titres. En effet, nous avons fêté les cinq ans du centre d'accueil de jour « le Jardin d'Hiver », pour les personnes atteintes de maladies dégénératives.

La rentrée scolaire a vu la mise en place du nouveau dispositif « API (Activités périscolaires intercommunales) » qui fait suite à la réforme des rythmes scolaires.

En matière économique, nous poursuivons le développement de nos zones industrielles et l'installation de nouvelles entreprises pour générer des emplois.

Avec l'appui de votre adjoint, Christian Sarreboubée, président de la régie des eaux de Vougy et premier vice-président de la RITE, nous poursuivons nos avancées dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Un domaine d'autant plus important que la CCFG a pris la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) », lors de son conseil d'octobre.

Parallèlement, la CCFG a entamé une démarche d'optimisation de la collecte et de la gestion des déchets. A ce titre un règlement de collecte va être adopté et la déchèterie de Bonneville fermera ses portes au profit de la nouvelle déchèterie d'Ayze, qui, comme celle de Vougy, accueillera aussi les professionnels.

En matière de voirie, la CCFG poursuivra ses interventions, comme ce fut le cas récemment lors de la réfection de la rue des commerces, de la rue du Rocher, la rue du Clos Prieur, au lotissement le Galliat. L'équipe voirie a aménagé des trottoirs et des bordures rue Marie Curie, rue de l'Arve et rue des Ecoles pour ne citer que quelques exemples.

Voici, chers habitants de Vougy, les informations que je souhaitais vous transmettre en ce début d'année. Sachez que je reste bien entendu à votre disposition et que je serai ravi de participer à vos grands rendez-vous annuels. Encore une très belle année à vous toutes et tous!

Stéphane Valli



Raymond Mudry
Conseiller départemental



Agnès Gay
Conseillère départementale

Cette édition de votre bulletin municipal comporte l'intervention de vos deux Conseillers départementaux. C'est une première, due à la mise en place du nouveau mode électoral instituant la parité à l'Assemblée départementale.

A l'issue du scrutin de mars 2015, vous nous avez élus pour vous représenter. Nous tenons tout d'abord à vous remercier chaleureusement pour la confiance que vous nous avez accordée. Ce très fort soutien nous a permis d'aborder ce nouveau mandat dans de bonnes conditions, afin d'assumer les engagements que nous avons pris à votre égard.

Pour ce mandat, notre implication est la suivante :

Agnès a pris en charge les questions sociales. Membre de la Commission Permanente, de la Commission Enfance, Gérontologie et Handicap, elle préside également la Commission des Actions Sociales. Par ailleurs, elle siège au Bureau du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).

Quant à Raymond, il a retrouvé la vice-présidence du Conseil départemental. En charge des finances, Rapporteur général du Budget, il dispose de la délégation générale du Président, ainsi que la relation avec le monde combattant.

Nous nous sommes mis au travail dès notre élection afin de relayer, au sein de notre assemblée, vos aspirations.

Tout d'abord, nous pouvons vous donner quelques indications des dossiers routiers qui vous concernent au plus près.

S'agissant de nos principaux engagements, les aménagements en rive droite de l'Arve, entre BONNEVILLE et CLUSES (déviation VOUGY - MARIGNIER - THYEZ) ont démarré. Outre la création des deux giratoires -un près du Pont d'Arterne, l'autre au lieu-dit Chez Millet à MARIGNIER- la réalisation des voies d'accès à l'ouvrage assurant le lien entre ces deux giratoires, va débiter début mars 2016. Quant à l'ouvrage lui-même, c'est au début du second semestre de cette année qu'il sera mis en chantier. Ces travaux ont été votés à l'unanimité au Budget Primitif 2016 par l'Assemblée Départementale, pour un montant de 9,5 millions d'euros en crédits de paiement.

Dès l'achèvement de ces travaux, courant 2018, nous pourrions considérer que VOUGY sera contourné, et la sécurisation de votre centre de village pourra être garantie avec un trafic fortement allégé.

Dès lors, le Conseil départemental poursuivra, jusqu'à sa réalisation complète, la déviation de MARIGNIER et THYEZ, en application de ses délibérations successives et de la validation administrative du dossier par l'Etat.

Autre chantier en cours d'étude : le giratoire de Thuet, le raccordement de la RD 186 BRISON -

MONT-SAXONNEX à la RD 1205, BONNEVILLE - VOUGY : nous ferons le nécessaire pour engager concrètement ce chantier dès l'achèvement du giratoire entre la RD 1205 et la RD 12, à la Côte d'Hyot.

Cette liste n'est pas exhaustive, nous restons à votre disposition pour vous donner toutes les informations relatives à nos actions, dans le cadre des compétences dévolues aux Conseils départementaux.

En lien avec vos élus communaux et intercommunaux, nous poursuivons le travail entrepris pour notre territoire avec le souci d'un développement durable pour le bien-être de chacune et chacun d'entre vous.

Nous voulons remercier votre Maire, les Adjoints, les Conseillers municipaux et le personnel communal pour la qualité de nos échanges.

Merci aussi aux Elus de nous permettre, par cet édito, de communiquer avec vous.

Nous vous assurons de notre indéfectible dévouement et permettez-nous de former des vœux de santé, bonheur et réussite pour chacune et chacun d'entre vous.

Fidèlement vôtres,

Agnès GAY • Raymond MUDRY



Alain Solliet Maire de Vougy

**Vice Président de la CCFG
Président de la Maison de l'Emploi**

Chères vougerotes, chers vougerots,
L'année 2015 qui vient de s'achever fut exceptionnelle à tout point de vue.
Des attentats meurtriers ont endeuillé et meurtri notre pays.

Le chômage a augmenté de façon inexorable et régulière et surtout dans notre vallée il atteint 10 % de la population active, taux jamais vu chez nous.

Tournons la page et souhaitons que l'année 2016 voit les choses s'améliorer.

Nous avons constaté que vous souffrez d'un déficit d'informations, je vous engage à consulter notre page Facebook et notre site internet.

La prochaine réunion publique sera consacrée au PLU (Plan Local d'Urbanisme) élément fondamental pour l'avenir de notre commune.

Je vous engage à venir nombreux à cette réunion, nous pourrions ainsi échanger sur le PLU et sur d'autres problèmes concernant notre commune.

Le Conseil Municipal, les Adjoints et moi-même vous adressons nos vœux de bonheur, prospérité et santé à tous.

BONNE ANNEE 2016 A VOUGY

Alain Solliet



Martial Saddier
Député de la Haute-Savoie
Conseiller régional

Je profite de ces quelques lignes pour vous adresser à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle soit synonyme de bonheur et de joie pour chacun d'entre vous.

Pour les vougerots et les vougerotes, l'année qui s'est écoulée aura vu la concrétisation de plusieurs projets importants : la rénovation de la mairie et surtout le lancement de la phase 1 du contournement de Vougy en reliant la ligne droite d'Ayze (D19) au pont d'Arterne.

L'année 2015 aura également été celle de nombreux changements avec l'élection de deux conseillers départementaux Agnès GAY et Raymond MUDRY, en remplacement du conseiller général, ainsi que ma propre élection à la vice-présidence du Conseil régional Auvergne - Rhône-Alpes en charge des entreprises, de l'emploi et du développement économique, délégation très importante pour notre territoire et pour la Haute-Savoie.

Si mes nouvelles fonctions m'ont amené à quitter mes mandats à la mairie de Bonneville et à la CCFG, je reste votre député, je continuerai à venir régulièrement à votre rencontre et je resterai à l'écoute de vos attentes et de vos préoccupations.

Bien que député de l'opposition, j'ai toujours à cœur de mener un travail de fond efficace et constructif sur de nombreux dossiers : soutien de l'industrie et de l'agriculture ; défense de la spécificité des zones de montagne ; engagement en faveur du milieu associatif ; politique environnementale ; relations transfrontalières,....

Concrètement, grâce à ce travail intense et avec 62 amendements adoptés ces 12 derniers mois, j'ai obtenu des avancées majeures pour la reconnaissance de nos territoires ruraux et de montagne dans le cadre de la loi NOTRe, de la loi de finances pour 2016 et de la loi relative à la transition énergétique.

En circonscription, j'ai également obtenu la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle et de calamité agricole pour les communes touchées par les crues du mois de mai dernier ainsi que la modification des modalités d'application de la majoration de la valeur locative applicable en matière de taxe foncière sur les propriétés non bâties. Le projet de géothermie profonde à basse température a, quant à lui, été abandonné suite à mes nombreuses interventions.

Je salue, enfin, le travail mené par votre équipe municipale avec à sa tête Alain SOLLIET. Cela a été un réel plaisir de travailler avec eux à la CCFG et je suis convaincu que mes fonctions de député et de conseiller régional m'amèneront encore à nous retrouver sur de nombreux dossiers sur lesquels je ne manquerai pas de vous soutenir.

Belle et heureuse année 2016 à tous !

Martial SADDIER



Mairie de Vougy

Tél : 04 50 34 59 56
 Fax : 04 50 34 50 58
 E.mail : accueil@mairie-vougy.fr
www.vougy.com

Commune de Vougy

Permanence de Monsieur Le Maire
 Le mercredi après-midi sur rendez-vous

Ouverture de la Mairie au public :

Lundi : 8h30 à 11h30 • 14h00 à 17h30
 Mardi : 8h30 à 11h30 • 14h00 à 17h30
 Mercredi : 8h30 à 11h30 • 14h00 à 17h30
 Jeudi : fermé le matin • 14h00 à 17h30
 Vendredi : 8h30 à 11h30 • 14h00 à 17h30
 Samedi : 8h30 à 11h00

Horaires agence postale :

Lundi • Mardi • Mercredi • Vendredi :
 8h30 à 11h30 • 14h00 à 17h30
 Jeudi : 14h00 à 17h30
 Samedi : 8h30 à 11h00

ADMR
 Mme REFFET Michèle
 Tél : 04 50 97 02 54

ÉCOLE
 Tél : 04 50 34 58 74

GARDERIE
 Tél : 06 88 22 12 79

BIBLIOTHÈQUE
 Tél : 04 50 34 10 65
Horaires :
 Mercredi : 9h30 - 12h00 • 14h00 - 18h00
 Vendredi : 13h30 - 18h00
 Samedi : 10h00 - 12h00

17
 POLICE

15
 SAMU

Les urgences

18
 POMPIERS

112
 APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

114
 FAX SOURDS ET MALENTENDANTS

115
 SANS ABRI

119
 ENFANCE MALTRAITÉE

116000
 ENFANTS DISPARUS

DÉCHETTERIE HORAIRES D'HIVER

(de novembre à mars inclus, suivant les dates de changement d'heure été/hiver)

Lundi :
 9h00 - 12h30 - 13h30 - 18h00
 Mardi :
 Fermée le matin - 13h30 - 18h00
 Mercredi :
 9h00 - 12h00 - 13h30 - 18h00
 Jeudi :
 Fermée le matin - 13h30 - 18h00
 Vendredi :
 9h00 - 12h00 - 13h30 - 18h00
 Samedi :
 9h00 - 12h30 - 13h30 - 18h00
 Dimanche :
 Fermée

DÉCHETTERIE HORAIRES D'ÉTÉ

(de avril à octobre, suivant les dates de changement d'heure été/hiver)

Lundi :
 9h00 - 12h30 - 13h30 - 19h00
 Mardi :
 Fermée le matin - 13h30 - 19h00
 Mercredi :
 9h00 - 12h00 - 13h30 - 19h00
 Jeudi :
 Fermée le matin - 13h30 - 19h00
 Vendredi :
 9h00 - 12h00 - 13h30 - 19h00
 Samedi :
 9h00 - 12h30 - 13h30 - 19h00
 Dimanche :
 9h30 - 12h00 Fermée l'après-midi



Services techniques

Mouvement du personnel au sein des services techniques avec le départ au 15 Octobre de ALAIN PIET suite à une demande de disponibilité pour une durée d'un an et le recrutement au 1^{er} Décembre de RENNARD Jérémy, originaire du Mont-Saxon en contrat d'avenir.
 Cette embauche s'inscrit dans la continuité de la politique de l'emploi engagée par notre commune auprès des jeunes.
 Renouvellement aussi cette année du matériel avec l'acquisition d'une tondeuse auto-portée de marque française « Amazone ». Cet achat correspondait à un véritable besoin de doter les services techniques d'un outil plus performant afin d'effectuer dans de bonnes conditions les tâches indispensables à l'entretien des espaces verts et des terrains de foot.



Peut-être un jour, un Vougerot aux JO

Rodolphe SOLLIET partage son temps entre Vougy où il habite avec ses parents, Les Carroz d'Arâches (la station qui le soutient) et Villard-de-Lans où il prépare son bac en sport-études. Il fait partie de l'équipe de France espoir de Snowboardcross, discipline de glisse où quatre concurrents s'affrontent sur des sauts, des bosses et des virages et que tout le monde connaît depuis les retransmissions télévisées. Il a découvert le Snowboardcross à l'âge de 10 ans après avoir pratiqué le ski de piste.

Au sein de l'équipe «pôle espoir France», il multiplie les stages d'entraînement en France, en Autriche et en Italie entre autres.
 En été, l'entraînement se poursuit grâce au cyclisme, au surf des mers, aux séances de musculation et également en snowboard sur les glaciers des stations françaises.
 Né en 1998 Rodolphe a obtenu un titre de vice champion de France cadets en 2015. Il fait partie du top 10 européen de sa catégorie. Pour la saison 2016, il souhaite être sélectionné pour les championnats du monde juniors et obtenir un bon classement en coupe d'Europe.
 Bonne chance Rodolphe !

Lions club du Faucigny



En partenariat avec le **LIONS CLUB DU FAUCIGNY**, la municipalité souhaite mettre en place un projet qui apporte une tranquillité d'esprit aux bénéficiaires ; personnes isolées, fragilisées par la maladie, le handicap et autre, ainsi qu'à leur famille.

Les informations relatives à votre santé sont regroupées dans une boîte en plastique rangée dans la porte de votre réfrigérateur (antécédents médicaux, traitements en cours, allergie, accès au dossier médical, personne de confiance) elle est accompagnée d'un autocollant **LION SOS** à placer sur le côté intérieur de la porte d'entrée.

Les personnes souhaitant bénéficier de ce dispositif peuvent contacter le secrétariat de la mairie au 04.50.34.59.56.

Nous viendrons à leur domicile les accompagner dans cette démarche.

Miss Prestige Pays de Savoie



Alicia Denys, reine de beauté vougerote, a été élue le 29 Novembre dernier à Annecy Miss Prestige Pays de Savoie et se trouve sélectionnée pour la grande finale de Miss Prestige National qui se déroulera le 16 Janvier prochain en Alsace lors d'une soirée de gala présidée par Geneviève de Fontenay, présidente d'honneur du Comité d'organisation.
 Une réception fut organisée dans notre commune pour fêter l'événement et féliciter Alicia pour son titre en présence de ses parents, des membres du comité, des conseillers municipaux, de Alain Solliet Maire, de Martial Saddier député, de Stéphane Valli, Président de la Communauté de Communes accompagné des maires des communes voisines.

Passeport des relations de bon voisinage



Des aboiements intempestifs de chiens, des portes qui claquent, des travaux de bricolage, un pot d'échappement volontairement pétaradant, un feu de jardin un peu trop dense, une partie de pétanque nocturne, des conversations qui se prolongent tard dans la nuit ou la haie du voisin qui déborde sur le trottoir... Quand le beau temps s'installe, chacun d'entre nous supporte un peu moins de voir son cadre de vie et sa tranquillité perturbés par le bruit ou les «débordements» des autres, les disputes de voisinage peuvent empoisonner le plaisir des beaux jours...

Avec un peu de savoir-vivre, il est possible de vivre en bon voisinage !

LES BRUITS DU VOISINAGE

Qu'est ce qu'un bruit de voisinage ?

C'est un bruit gênant et agressif de la vie quotidienne qui dure longtemps, qui est très fort ou qui se répète fréquemment. Les bruits qui portent atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme sont sanctionnés pénalement. Le bruit est insidieux ; il n'est pas perçu de la même façon par tous. La « tolérance » varie d'une personne à une autre. Même léger, le bruit perturbe. Il n'y a pas d'accoutumance au bruit.

Le bruit a des effets néfastes sur la santé et sur le comportement : fatigue, trouble du sommeil, irritabilité, agressivité, stress, accélération du rythme cardiaque, altération du système auditif, baisse de vigilance. Il s'agit le plus souvent de bruits provenant du voisinage et accessoirement de voitures, de trains ou d'avions.

DECIBELS REBELLES

Tapage nocturne

Le niveau ambiant du bruit urbain diminuant la nuit, les bruits perturbateurs se trouvent rapidement amplifiés.

Conseils élémentaires

- Penser à prévenir ses voisins lorsqu'on organise une fête. Fermer portes et fenêtres, limiter le volume sonore et ne pas trop prolonger les festivités.
- On est tous le voisin bruyant de quelqu'un. Veillez à éloigner des cloisons et des sols les Haut-parleurs, les poser, par exemple, sur de la moquette, utiliser un casque.
- Tard le soir ou tôt le matin, évitez d'être bruyant sur la voie publique (rires, conversations à voix forte, claquements de portières...).

Le seuil des 22h : une légende

Tout bruit excessif dans un immeuble ou dans une maison peut être sanctionné et pas seulement à partir de 22h, comme beaucoup le croient. Le tapage diurne est interdit au même titre que le tapage nocturne.

Le bruit des véhicules à moteur.

Tout scooter ou cyclomoteur doit être équipé d'un pot d'échappement aux normes.

Le bruit des véhicules à moteur

Tout scooter ou cyclomoteur doit être équipé d'un pot d'échappement aux normes.

Bruits de chantier

Le bruit des marteaux piqueurs et des engins lourds engendre de fortes nuisances sonores, mais il faut savoir que les chantiers sont strictement réglementés par la loi du 27 février 1996 du Ministère de l'Environnement. La vie de chantier est organisée, avec des horaires fixés par arrêté municipal de 7 heures à 20 heures tous les jours de la semaine avec interdiction les dimanches et jours fériés.

Alarmes

Les alarmes sonores, destinées à protéger les locaux ou les véhicules, doivent être installées et réglées pour se déclencher uniquement en cas d'effraction. Les propriétaires ou utilisateurs peuvent être sanctionnés en cas de fonctionnement répétés ou intempestifs des alarmes sonores.

L'accès à la place publique

L'accès et l'utilisation des jeux et Agorespace sont réglementés. Il est notamment interdit :

- De troubler la tranquillité, la décence et l'ordre public,
- D'endommager les fleurs, les arbres, les arbustes, les vasques fleuries, les grilles, les balustrades, les bancs, les jeux pour enfants et d'une façon générale, tous les biens et équipements publics,
- De répandre des débris.

Parce qu'il représente une forme de pollution de notre environnement, il est indispensable de lutter contre le bruit

Tolérance et savoir vivre

La vie en ville suppose une tolérance entre voisins.

La première démarche est d'informer son voisin de la gêne que celui-ci provoque. Pour le « bruiteur », c'est de prévenir de la gêne qu'il peut occasionner. Ne dit-on pas qu'un bruit annoncé est à moitié pardonné ou accepté !

Aboiements intempestifs

Un arrêté préfectoral précise « que les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants du voisinage, de jour comme de nuit ». L'aboiement chez le chien est naturel mais il ne doit pas devenir excessif et gênant pour le voisinage. Les aboiements représentent plus de 30% des plaintes pour bruit de voisinage.

Précautions élémentaires :

- Rencontrez votre voisin pour lui signaler le comportement anormal de son chien. Il peut l'ignorer puisque le chien peut n'aboyer qu'en son absence.
- Ne pas encourager son chien lorsqu'il aboie.
- Les vétérinaires peuvent vous conseiller des colliers anti-aboiements, inoffensifs et sans effet secondaire.
- Une simple visite chez un vétérinaire peut aider à modifier la relation du chien avec son maître.

Marre des crottes !

Eh oui, nous sommes dans une commune rurale ou les haies, les clôtures ne prolifèrent pas en raison de l'environnement. Il est très désagréable d'avoir le jardin plein de crottes.

Nous sommes responsables de notre animal et des nuisances qu'il peut causer. Rendre la ville plus agréable et plus propre passe par des solutions relativement simples.

Tout propriétaire de chien ou de chat doit tenir son animal en laisse sur les voies, parcs et jardins publics, à l'intérieur de l'agglomération.

Tout chien ou tout chat errant, trouvé sur la voie publique, pourra être conduit, sans délai, à la fourrière.

Jardinage et bricolage :

Tondeuses, raboteuses, débroussailleuses, scies mécaniques, ... Certains de ces engins sont parfois très bruyants.

Leur utilisation, réglementée par arrêté municipal, est autorisée **du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00, le samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h, les dimanches et jours fériés de 10 h à 12h.**

Ce que l'on risque

En dehors de ces horaires, il s'agit d'une infraction de tapage « diurne », passible d'une contravention de 3ème classe.

Conseils

- Si votre tondeuse à gazon a plus de 6 ans, pensez à changer son échappement.
- Lors d'un achat, regardez le niveau sonore inscrit sur l'étiquette. Les tondeuses électriques sont les moins bruyantes.
- Pour les travaux de bricolage, pensez à prévenir votre voisinage.

Feux de jardin et pratique de l'écobuage :

Ces feux sont strictement interdits par arrêté préfectoral dans le cadre du Plan de Protection de l'Atmosphère.

Il est cependant fortement conseillé de faire soit du compostage soit de transporter vos déchets à la déchetterie la plus proche.

Gare aux haies galopantes :

On peut, selon l'article 673 du Code Civil, « contraindre son voisin à couper les branches qui avancent sur sa propriété », mais on ne peut exécuter cette opération à la place du propriétaire de la haie ou de l'arbre.

Pour les haies : le Code de la Voirie routière interdit le débordement des haies privées sur le domaine public. Entre deux propriétés, le Code Civil régleme les distances de plantation (cas général : 50 cm de la limite de propriété pour des haies de moins de 2 mètres et 2 mètres pour les plantations de plus de 2m de hauteur.).

La hauteur des haies doit être conforme au règlement et prescriptions du Plan Local d'Urbanisme.

Barbecue

De manière générale, et à moins d'une utilisation très fréquente et très gênante, le barbecue n'est pas considéré comme trouble anormal de voisinage.

LA RÉGLEMENTATION DE BON VOISINAGE

Les démarches amiables

Rappelez-vous que la vie en communauté suppose une tolérance entre voisins. La première démarche sera d'informer votre voisin de la gêne qu'il provoque. Eventuellement demandez-lui amicalement de venir chez vous pour qu'il puisse se rendre compte par lui-même.

même. Décidez ensemble des solutions de bons sens : baisser le volume des appareils bruyants et plus particulièrement lorsque le soir tombe, écarter les baffles du mur et ne pas les poser directement sur le sol...

Les démarches judiciaires

Il existe deux procédures :

- La procédure civile qui permet au Tribunal Civil d'ordonner la cessation du trouble et le versement de dommages intérêts.
- La procédure pénale qui permet au Tribunal Pénal d'infliger une amende à l'auteur du bruit et de vous octroyer des dommages intérêts si vous vous portez partie civile.

A qui s'adresser ?

- à la Mairie
- à la Gendarmerie
- à la Police Inter-Communale

Pour en savoir plus

Les articles R1336-6 à R1336-10 du Code de la Santé Publique relatifs, aux bruits de voisinage, Les arrêtés préfectoraux et municipaux, L'article R 623-2 du Code Pénal réprimant le tapage nocturne.

Actes de vandalisme



Des efforts pour améliorer le cadre de vie de notre commune complètement anéantis par des actes de vandalisme inqualifiables et odieux réalisés par des individus abjects dénués de tout scrupule.

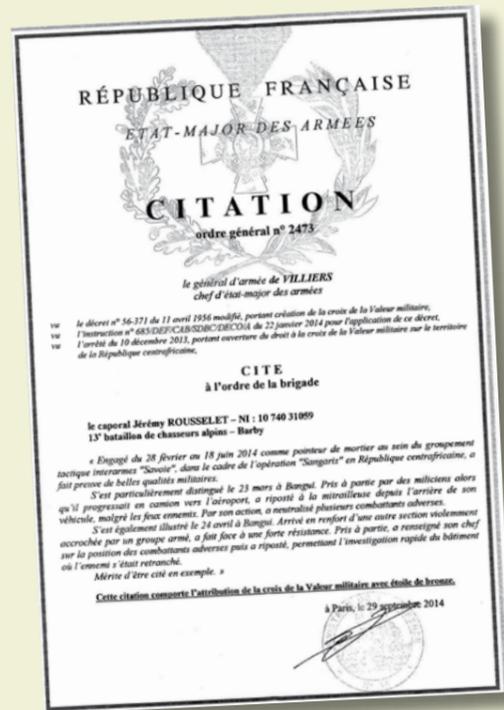
Deux Vougerots diplômés de la 1^{ère} promotion des Cadets de la Gendarmerie de Haute-Savoie.

Adeline SCERRI et Thibault LAURENSEN ont fait partie de cette 1^{ère} promotion des Cadets de la Gendarmerie de Haute-Savoie proposée à l'initiative de l'AORCG 74 (Association des Officiers de Réserve Citoyenne de Gendarmerie de Hte-Savoie). Quatorze jeunes des bassins Bonnevillois et Clusien, âgés de 15 à 17 ans ont pu découvrir la vie militaire et les différents métiers offerts par la gendarmerie ainsi que la possibilité de devenir réserviste citoyen parallèlement à leur future activité professionnelle civile. Ils ont été encadrés par des réservistes durant les vacances scolaires d'hiver et de printemps, périodes durant lesquelles ils sont allés sur le terrain profiter de démonstrations et d'explications des gendarmes en poste. A l'issue de ces stages de nombreux élus, M. Francis BIANCHI sous-Préfet de Bonneville et le Colonel Frédéric LABRUNIE leur ont remis leurs diplômes ainsi qu'un insigne militaire les récompensant de leur implication dans ce projet qui face à son succès sera reconduit l'an prochain.



Jérémy Rousselet

Originaire de notre commune, Jérémy a choisi le métier des armes et une carrière militaire en s'engageant le 5 Juillet 2011 au 13^e bataillon de chasseurs alpins à Chambéry. En 2013, titulaire de la médaille de bronze de la défense nationale, il est promu au grade de caporal. Dès le mois de Mars 2014, il participe à différentes missions à l'étranger notamment en République Centrafricaine avec l'opération « Sangaris » destinée à lutter avec le soutien des Nations Unies contre les milices locales pour mettre fin au génocide et éviter une catastrophe humanitaire. De retour du continent Africain, il est décoré de la croix du combattant et de la médaille outre mer au titre de reconnaissance de la Nation. Il rejoint l'Ecole Nationale des sous-officiers à Saint-Maxent. Nommé sergent, il obtint le 24 Juillet 2015 la croix de la valeur militaire avec étoile de bronze ainsi qu'une citation à l'ordre de la brigade.



La pompe à bras de Vougy



La pompe à bras datant de 1863 qui servait à éteindre les incendies à Vougy au début du siècle passé a été entièrement rénovée par quelques anciens sapeurs-pompiers de Vougy. Elle trône désormais dans le hall d'entrée de la caserne de Bonneville récemment baptisée « Caserne Alain Capri » en hommage au sapeur-pompier du même nom décédé en service commandé le 6 octobre 1990. Elle a toute sa place dans cette caserne qui voit chaque année défiler des centaines de stagiaires, elle qui commençait à crouper dans les locaux des services techniques de Vougy. Sa rénovation a été complète et minutieuse. Chaque pièce fut démontée, nettoyée, polie ou repeinte puis remontée. Tout ce travail n'aurait pas été réalisable sans l'aide précieuse de deux anciens sapeurs-pompiers de Châtillon-sur-Cluses qui, au sein d'une association appelée « Les pompes à bras Cassandrines » ont déjà rénové de nombreuses anciennes pompes. Un grand merci donc à Monsieur Michel CERDAN et Monsieur Thierry MATTIO.



Un arbre pour le climat

Dans le cadre de l'événement historique que constitue la Conférence des Nations unies sur les Changements Climatiques (COP 21) permettant d'aboutir à un accord mondial sur la réduction des gaz à effet de serre, la France se devait à travers ses territoires montrer toute sa détermination à préserver notre planète. L'Association des Maires de France a invité les municipalités à manifester leur engagement par une opération symbolique qui s'est traduite dans notre commune par la plantation de deux arbres pour le climat le 25 novembre, fête de la Sainte Catherine ou selon le dicton tout arbre doit prendre racine. Tout d'abord la plantation d'un cerisier du Tibet dans l'enceinte même du groupe scolaire en présence des enfants des écoles, du personnel enseignant, de Monsieur le maire accompagné de quelques élus. Même opération au pied du parvis de la mairie où Alain Solliet, maire, procéda sous le regard d'un certain nombre d'élus à la plantation d'un magnifique tilleul.



Décès de Gérald Glière

La classe 76 de Vougy dont il était le président, l'Amicale de la pompe à bras Vougerote ont été durement touchées par le décès de Gérald GLIERE qui fut pendant 25 ans sapeur-pompier volontaire au Centre de première intervention de Vougy finissant au grade de Sergent-Chef. Alors qu'il skiait le dimanche 8 mars 2015 sur les pistes au Carroz d'Arraches avec son épouse Christine, il fut victime d'une rupture d'anévrisme. Médicalisé sur place avant d'être héliporté puis opéré à l'hôpital d'Annecy il décédait le 9 mars au matin dans ce même hôpital laissant sa famille et ses nombreux amis dans un grand désarroi et une peine immense. Gérald était un enfant de Vougy ayant fait partie, outre des sapeurs-pompiers, du ski-club MarnazVougy, du Comité des fêtes de Vougy, des amis de l'école. Il avait également pendant de nombreuses années défendu les couleurs de l'US Vougy football. Gérald était de ces êtres qui croquent la vie à pleines dents, rempli d'humour, s'intéressant à l'actualité aussi bien mondiale, nationale que locale. Gérald aimait organiser des sorties en montagne, des sorties au cinéma, des casse-croûte avec ses amis et ils étaient nombreux ses amis à compter sur lui pour ces agréables moments de convivialité où ils étaient certains de rire à ses blagues. Alors qu'il était en train de remettre son entreprise de décolletage, le destin ne lui a pas laissé le temps de lever le pied, lui qui aspirait à profiter de son épouse, ses enfants et surtout de ses petits-enfants qu'il chérissait. Il avait des projets plein la tête ! C'est une foule immense qui a tenu à rendre un dernier hommage à Gérald parmi laquelle figuraient de nombreuses personnalités. Ce sont ses camarades sapeurs-pompiers qui l'installèrent dans son caveau au cimetière de Vougy, Vougy qui l'a vu grandir, s'épanouir, un Vougy que Gérald a servi et qui était cher à son cœur.



Décès de Georges Riedo

Le 19 novembre 2015 est décédé à l'hôpital de La Tronche de Grenoble Georges RIEDO que tout le monde connaissait sous le nom de Michel RIEDO laissant sa famille dans un profond désarroi. Michel avait 72 ans, c'était un vrai Vougerot, né de parents habitant Vougy, scolarisé à l'école primaire de Vougy et ayant vécu toute sa vie dans la commune. Michel a marqué la vie associative de Vougy en faisant partie du comité des fêtes lorsqu'il y en avait un. Il s'impliquait énormément à perpétuer la vogue qui, à cette époque, se faisait sur la place de la mairie et qui nécessitait plusieurs jours car il fallait monter le chapiteau, préparer le plancher de danse, la buvette puis tout démonter. Michel a également été l'un des fondateurs de la pétanque de Vougy avec ses 2 amis qu'étaient Maurice Pourraz et Pierre Sindic. Pour ce faire, ils avaient participé, ne ménageant pas leur peine, à la création des terrains de pétanque qui se situaient approximativement où se trouve actuellement l'école de Vougy et avaient ensuite été les protagonistes de l'installation de la pétanque dans les locaux actuels. Michel a également marqué la vie communale puisque élu conseiller municipal de Vougy en 1989 puis réélu successivement jusqu'en 2008, année où il décida de mettre un terme à son mandat. Durant ses trois mandats de conseiller municipal, Michel a essentiellement fait partie des commissions bâtiments, travaux et ses compétences en matière d'électricité ont fortement aidé les équipes municipales. Michel avait un franc parler et aimait bien plaisanter. Vougy ne peut que lui dire merci pour tout ce qu'il a fait afin d'améliorer la vie des Vougerots. Selon sa volonté, sa sépulture se fit dans l'intimité familiale. Il repose désormais dans le cimetière de Vougy qu'il connaissait parfaitement car c'est lui qui, au cours de l'un de ses mandats, avait dessiné le plan de l'ancien cimetière et recensé toutes les concessions.

FINANCES

- SOLLIET Alain
- AVOGADRO Muriel
- SARREBOUBÉE Christian
- REVIL Geneviève
- MASSAROTTI Yves
- CACHEUX Sylvie
- LAURENSON David
- DUCROUX Elisabeth
- TINJOUD Denis
- PEPIN Natahalie
- VOTTERO Cédric
- THIBERGE Laurence
- SIMONIN Marc
- AZZOPARDI Karen
- MENEGON Daniel

VIDEOSURVEILLANCE

- SOLLIET Alain
- MASSAROTTI Yves
- SARREBOUBÉE Christian
- LAURENSON David
- VOTTERO Cédric

URBANISME • PLU

- SOLLIET Alain
- MASSAROTTI Yves
- SARREBOUBÉE Christian
- AVOGADRO Muriel
- VOTTERO Cédric
- THIBERGE Laurence
- SIMONIN Marc
- LAURENSON David
- PEPIN Natahalie

SCOLAIRE

- SOLLIET Alain
- AVOGADRO Muriel
- DUCROUX Elisabeth
- SIMONIN Marc
- AZZOPARDI Karen
- PEPIN Natahalie

ACTIONS SOCIALES ET CULTURELLES

- SOLLIET Alain
- REVIL Geneviève
- AVOGADRO Muriel
- DUCROUX Elisabeth
- PEPIN Natahalie
- THIBERGE Laurence

ENVIRONNEMENT

- SOLLIET Alain
- SARREBOUBÉE Christian
- MASSAROTTI Yves
- DUCROUX Elisabeth
- THIBERGE Laurence
- CACHEUX Sylvie

SALLE POLYVALENTE

- SOLLIET Alain
- AVOGADRO Muriel
- SARREBOUBÉE Christian
- LAURENSON David
- VOTTERO Cédric

C.C.A.S.

- SOLLIET Alain Président
- AVOGADRO Muriel
- REVIL Geneviève
- DUCROUX Elisabeth
- PEPIN Natahalie

PERSONNEL

- SOLLIET Alain
- AVOGADRO Muriel
- SARREBOUBÉE Christian
- DUCROUX Elisabeth
- MENEGON Daniel

COMMISSIONS DES IMPÔTS DIRECTS

- THIBERGE Laurence

COMMISSIONS APPELS D'OFFRES

- SOLLIET Alain
- SARREBOUBÉE Christian
- MASSAROTTI Yves
- LAURENSON David
- AVOGADRO Muriel
- REVIL Geneviève
- MENEGON Daniel

COMMUNICATION

- SOLLIET Alain
- REVIL Geneviève
- AVOGADRO Muriel
- SARREBOUBÉE Christian
- MASSAROTTI Yves
- LAURENSON David
- SIMONIN Marc

ASSOC. SPORTIVES & CULTURELLES

- SOLLIET Alain
- AVOGADRO Muriel
- MASSAROTTI Yves
- REVIL Geneviève
- DUCROUX Elisabeth
- VOTTERO Cédric
- CACHEUX Sylvie
- AZZOPARDI Karen

CNAS • ACTION SOCIAL PERSONNEL

- REVIL Geneviève

VOIRIE • RÉSEAUX

- SOLLIET Alain
- SARREBOUBÉE Christian
- MASSAROTTI Yves
- LAURENSON David
- PEPIN Natahalie
- MENEGON Daniel

PERSONNEL

- SOLLIET Alain
- AVOGADRO Muriel
- SARREBOUBÉE Christian
- DUCROUX Elisabeth
- MENEGON Daniel

BÂTIMENTS COMMUNAUX

- SOLLIET Alain
- SARREBOUBÉE Christian
- MASSAROTTI Yves
- LAURENSON David
- MENEGON Daniel

DELEGUES AUX DIFFERENTS SYNDICATS**SYANE**

Titulaire : MASSAROTTI Yves

COLLEGE MARIGNIER

Titulaires : PEPIN NATHALIE

SYNDICAT SCOLAIRE DE MARIGNIER

Titulaires : AVOGADRO Muriel – MASSAROTTI Yves

REVIL Geneviève

Suppléants : THIBERGE Laurence – DUCROUX Elisabeth

PEPIN Nathalie

SYNDICAT TETRACEM

Titulaire : AVOGADRO Muriel

Suppléante : REVIL Geneviève

S.Y.R.E. (Syndicat Mixte de la Ressource en Eau)

Titulaires : SARREBOUBÉE Christian – MENEGON Daniel

Suppléants : MASSAROTTI Yves – TINJOUD Denis

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FAUCIGNY–GLIÈRES

Titulaires : SOLLIET Alain – AVOGADRO Muriel

H2EAUX

Titulaires : SOLLIET Alain – SARREBOUBÉE Christian

MASSAROTTI Yves

Suppléants : DUCROUX Elisabeth – MENEGON Daniel

SIMONIN Marc

REGIE INTERCOMMUNALE DE TRAITEMENT DES EAUX

Titulaires : SOLLIET Alain – SARREBOUBÉE Christian

MASSAROTTI Yves

Suppléants : DUCROUX Elisabeth – MENEGON Daniel

SIMONIN Marc

REGIE DES EAUX VOUGY

Titulaires : SOLLIET Alain – SARREBOUBÉE Christian

MASSAROTTI Yves – LAURENSON David – MENEGON Daniel

TINJOUD Denis

COMMUNES FORESTIÈRES

Titulaire : SARREBOUBÉE Christian

Suppléant : MENEGON Daniel

ASSOCIATIONS COMMUNE DE VOUGY**LES AMIS DE L'ÉCOLE : 06.07.77.40.08**

WUTHRICH Jessica

74, rue des Grands Bois – 74130 VOUGY

ASSOCIATION CHASSE AGREEE : 04 50 34 58 58

GLIERE Roland

980, rue de la Chapelle – 74130 VOUGY

UNION SPORTIVE VOUGY : 04 50 25 98 36 – 06 84 82 60 98

ROCHET Guillaume 596 route de Thuet 74130 BONNEVILLE

GANDON Bruno 114, rue des 3 Arbres – 74130 VOUGY

TENNIS CLUB : 04 50 34 07 77

CORNALI Lionel 33 rue de la Pottaz 74130 LA ROCHE SUR FORON

AMICALE PETANQUE : 06 70 07 05 31

POULAIN Christèle

4 lot le Golliat – 74130 VOUGY

IL GI DOJANG VALLÉE DE L'ARVE : 06 78 15 55 00

DAVID Emmanuel

146, rue du Châtelard – 74970 MARIGNIER

BIBLIOTHEQUE « A livre ouvert » : 04 50 34 10 65

MASSAROTTI Fabienne

96, rue Jules Ferry – 74130 VOUGY

HARMONIE MUNICIPALE – BONNEVILLE–AYZE–VOUGY :

JUMARI Willy

82, rue Sainte Catherine – 74130 BONNEVILLE

ADMR : 04 50 89 95 74

REFFET Michèle

159 route de Chenevaz – 74130 AYZE

SKI-CLUB MARNAZ–VOUGY : 04 50 98 14 07

TANIOU Jean-Marc

La Pyramide – 112 rue des Berges – 74460 MARNAZ

UDC–AFN MARNAZ–VOUGY : 04 50 98 39 22

MARCHAND François

319 rue des Perrières– 74460 MARNAZ

STE DE PECHE LA TRUITE MARIGNIER–THYEZ–VOUGY :

VUAGNAT Patrick

700, avenue de la Plaine – 74970 MARIGNIER

SC'ART à B : 04 50 97 01 93

SCARATO Brigitte

137, avenue Pierre Mendès France – 74130 BONNEVILLE

ASSOCIATION «LA POMPE À BRAS»

Paul BEROD

132 rue des trois arbres – 74130 VOUGY

LA TANGERIA

WIAZEMSKY Michel

67 rue de l'Avenir – 74130 VOUGY

F E V R I E R
2 0 1 5

- Le 4 février 2015 le conseil municipal approuve le programme 2015 de l'ONF concernant les travaux sylvicoles sur une surface de 3,4 ha, la recette de la coupe étant estimée à 21 000 €, le programme d'entretien s'élevant à 4 130 € et les travaux de coupe estimés à 10 500 €.
- Les travaux de réhabilitation de la mairie nécessitent un aménagement de la traversée de Vougy sur la RD 1205. La maîtrise d'ouvrage et le financement de l'ensemble d'un montant prévisionnel de 52 000 € devant être assurés par la commune, il convient de signer une convention avec le Conseil Général et la Communauté de Communes Faucigny Glières.
- Pour les travaux de réhabilitation de la mairie, le conseil municipal valide la proposition de la Compagnie GENERALI pour prendre une assurance obligatoire dommages-ouvrages pour un montant de 24 702 € ainsi qu'une assurance tous risques chantier d'un montant de 6 480 €.
- Le conseil municipal accepte l'appel de cotisation d'un montant de 2 210 € lancé par le CNAS (Comité National d'Action Social) qui propose aux agents une offre complète de prestations.

M A R S
2 0 1 5

1/ Le conseil municipal approuve le compte administratif de l'année 2014 :

• Fonctionnement	dépenses :	1 395 399 €
	Recettes :	2 474 339 €
	Excédent :	1 078 939 €
• Investissement	dépenses :	1 535 819 €
	Recettes :	1 164 438 €
	Déficit :	371 381 €

Considérant l'excédent de fonctionnement décide d'affecter la somme de 371 381 € au compte 1068 investissement et la somme de 690 419 € au compte 002 excédent de fonctionnement reporté.

2 • Le conseil municipal se prononce sur le budget primitif 2015 comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement :	2 525 038 €
Dépenses et recettes d'investissement :	3 846 973 €

Soit un budget total 6 369 011 €.

- Le conseil municipal vote un budget de 45 000 € de subventions accordées aux différentes associations.
- Le conseil municipal vote une majoration de 5% des trois taux, ce qui fixe les taux communaux des trois taxes directes locales pour l'année 2015 comme suit :

	2015	2014
- taxe d'habitation	6,45 %	6,14 %
- foncier bâti	5,18 %	4,93 %
- foncier non bâti	49,12 %	46,78 %
- Vu la directive européenne du Parlement Européen et du Conseil Européen du 13 juillet 2009 concernant les règles communes pour le marché intérieur de l'électricité, le conseil municipal de Vougy décide d'adhérer à la constitution d'un groupement de commandes établi par le SYANE (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie) pour obtenir de l'électricité au meilleur coût.
- Le conseil municipal approuve une convention de partenariat avec la Caisse d'Epargne pour l'accompagnement financier, des analyses financières et pour la mise à disposition des produits et services dédiés au groupe Caisse d'Epargne.
Le conseil municipal accepte le principe d'un partenariat avec la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes dans le cadre des «bons naissances» (à l'ouverture d'un livret A pour l'enfant né, la Caisse d'Epargne verse 20 € et la commune 10 €).
- Le conseil municipal approuve le devis pour la réalisation de l'étude de la desserte de Vougy en fibre optique d'un montant de 25 353 €.

A V R I L
2 0 1 5

Vu la loi du 9 mars 2015, le conseil municipal n'approuve pas la répartition des sièges pour la représentation des communes au sein du Conseil Communautaire de la CCFG ainsi proposés :

• Bonneville	18 sièges
• Marignier	9 sièges
• Ayze	3 sièges
• Contamine/Arve	3 sièges
• Vougy	2 sièges
• Petit-Bornand	2 sièges
• Brison	1 siège

M A I
2 0 1 5

Le conseil municipal, considérant qu'il est nécessaire de ne pas perturber le bon fonctionnement du Conseil Communautaire, élit ses 2 représentants au Conseil Communautaire qui seront Mr Alain SOLLIET et Madame Muriel AVOGADRO.

J U I N
2 0 1 5

- Le conseil municipal décide de fixer l'indemnité de gardiennage pour l'année 2015 à 474,22 €
- Le conseil municipal accepte l'enfouissement d'une ligne électrique sur une parcelle communale et accepte l'indemnité de 1 683 € fixé par RTE (réseau de transport de l'électricité).

J U I L L E T
2 0 1 5

- Le conseil municipal approuve le renouvellement du contrat à durée déterminée de Madame Viviane TRABICHET pour une année à compter du 1er septembre 2015.
- Le conseil municipal approuve les principes exposés de mise en œuvre des rythmes scolaires pour l'année scolaire 2015-2016.

SEPTEMBRE
2 0 1 5

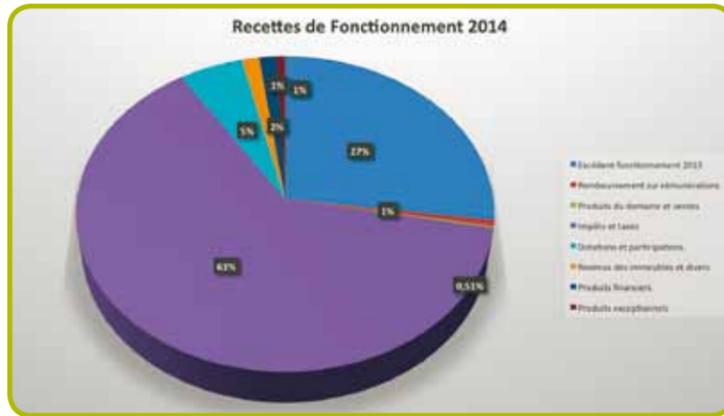
- Le conseil municipal approuve la notion de soutien à l'action de l'AMF (Association des Maires de France) pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations.
- Le conseil municipal approuve la convention de maîtrise d'ouvrage à intervenir avec la CCFG dans le cadre de la réhabilitation de la mairie
 - 75 000 € pour la CCFG
 - 2 829 843 pour la commune de Vougy
- Le conseil municipal approuve le principe de constitution d'un groupement de commandes avec la CCFG relatif aux prestations d'entretien et nettoyage des locaux communaux et intercommunaux.
- Le conseil municipal décide de devenir service instructeur du système national d'enregistrement (SNE) des demandes de logement social à partir du 1er janvier 2016.
- Le conseil municipal demande aux communes de Marnaz, Thyez et de Mont-Saxonnex d'associer ou de consulter M. le Maire de Vougy lors de leurs procédures de révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) ou de POS (Plan d'Occupation des sols).
- Le conseil municipal approuve la réalisation de la démarche de prévention sur le thème de l'évolution des risques professionnels avec l'appui du CDG (Centre De Gestion).
- Le conseil municipal autorise le Maire à contracter un prêt de 255 477 € auprès de la Caisse des Dépôts. Ce prêt d'une durée de 27 mois à 0 % permettra le financement du FCTVA (Fonds de Compensation pour la TVA).

O C T O B R E
2 0 1 5

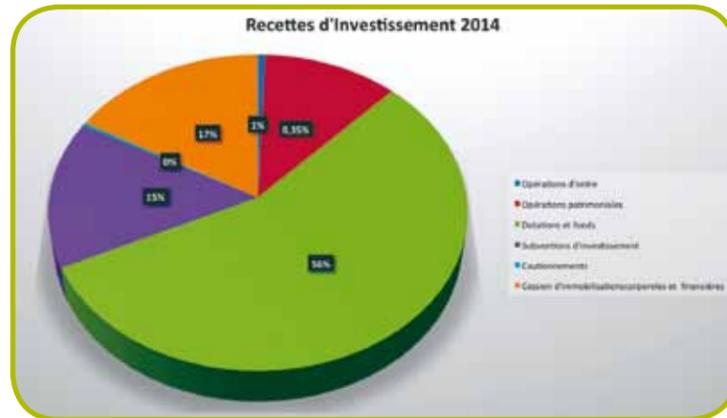
- Le conseil municipal décide l'assujettissement à la taxe d'habitation des logements vacants depuis plus de 5 ans au 1er janvier de l'année d'imposition conformément aux dispositions de l'article 1407 bis du Code Général des Impôts.
- Le conseil municipal autorise le Maire à signer une convention d'ouverture de crédit avec la Caisse d'Epargne à 1,76 % sur une durée maximale de 364 jours.
- Le conseil municipal décide de la suppression à compter du 01/10/2016 d'un emploi à temps complet d'adjoint administratif 2ème classe remplacé par un emploi d'adjoint administratif 1ère classe.
- Le conseil municipal a approuvé l'agenda d'accessibilité programmé pour mettre en conformité les ERP (Etablissements Recevant du Public) de la commune.

DECEMBRE
2 0 1 5

- Le conseil municipal approuve le projet de statuts modifiés n° 10 de la CCFG pour être en phase avec la nouvelle loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République).
- Le conseil municipal approuve le rapport de mutualisation de la Communauté de Communes Faucigny Glières et de ses communes membres incluant le schéma de mutualisation pour la période 2015-2020.
- Le conseil municipal accepte la convention avec la Fédération des Œuvres Laïques et fixe sa participation à 5 €/jour dans la limite de 30 jours par an et par enfant pour les colonies de vacances.
- Le conseil municipal décide de participer au groupement de commandes pour les travaux de fibre optique sur les communes de Bonneville, Ayze et Vougy.
- Le conseil municipal, suite à la mise en disponibilité d'un agent du service technique décide de recruter un agent non titulaire au grade d'adjoint technique de 2ème classe en contrat d'avenir.



Recettes 2014



Recettes 2014

FONCTIONNEMENT

Excédent fonctionnement 2013	666 930
Remboursement sur rémunérations	14 808
Produits du domaine et ventes	4 050
Impôts et taxes	1 549 323
Dotation et participations	132 704
Revenus des immeubles et divers	35 257
Produits financiers	37 740
Produits exceptionnels	16 384
Total recettes fonctionnement	2 457 196

INVESTISSEMENT

Opérations d'ordre	7 000
Opérations patrimoniales	133 548
Dotations et fonds	650 211
Subventions d'investissement	175 617
Cautionnements	3 550
Cession d'immobilisations financières	194 512
Total recettes investissement	1 164 438

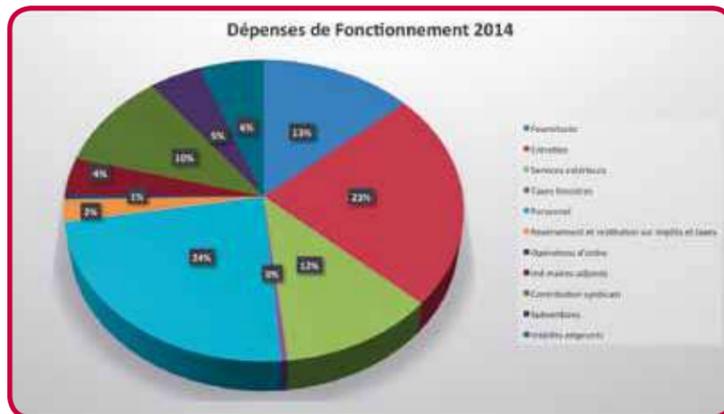
Ces 100 euros sont financés par :

FONCTIONNEMENT

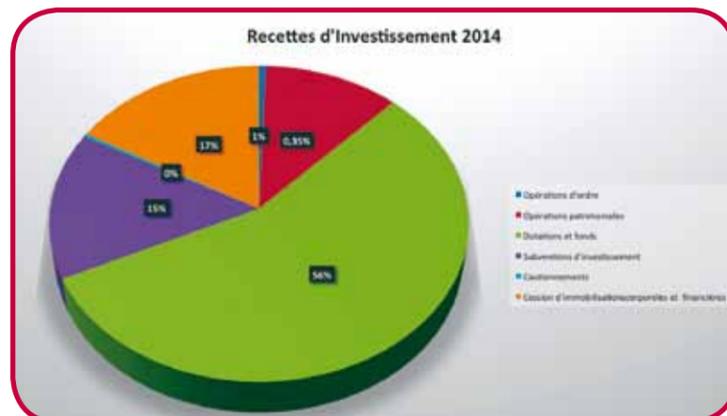
Excédent fonctionnement 2013	27,14
Remboursement sur rémunérations	0,60
Produits du domaine et ventes	0,16
Impôts et taxes	63,05
Dotation participations	5,40
Revenus des immeubles et divers	1,43
Produits financiers	1,54
Produits exceptionnels	0,67
Total fonctionnement	100

INVESTISSEMENT

Opérations d'ordre	0,60
Opérations patrimoniales	11,47
Dotations et fonds	55,84
Subventions d'investissement	15,08
Cautionnements	0,30
Cession d'immobilisations financières	16,70
Total investissement	100



Dépenses 2014



Dépenses 2014

FONCTIONNEMENT

Fournitures	187 907
Entretien	324 359
Services extérieurs	161 196
Taxes foncières	6 818
Personnel	328 777
Reversement et restitution sur impôts et taxes	33 073
Opérations d'ordre	7 000
Indemnités mairies-adjoints	55 608
Contributions aux syndicats	146 466
Subventions	63 628
Intérêts emprunts	80 567
Total dépenses fonctionnement	1 395 399

INVESTISSEMENT

Opérations patrimoniales	133 548
Capital emprunts	189 643
Révision PLU	21 589
Acquisitions terrains bâtiments	1 843
Construction (cimetière, mairie et autres bât.)	177 218
Réseaux électrification	45 933
Acquisitions mobilier matériel	12 479
Immobilisations en cours (vestiaires foot...)	400 458
Total recettes investissement	982 711

Pour 100 euros nous avons dépensé :

FONCTIONNEMENT

Fournitures	13,74
Entretien	23,24
Services extérieurs	11,55
Taxes foncières	0,49
Personnel	23,56
Reversement et restitution impôts/taxes	2,37
Opérations d'ordre	0,50
Indemnités maire-adjoints	3,99
Contributions aux syndicats	10,50
Subventions	4,56
Intérêts emprunts	5,77
Total fonctionnement	100

INVESTISSEMENT

Opérations patrimoniales	13,59
Capital emprunts	19,30
Révision PLU	2,20
Acquisition terrains bâtiments	0,19
Constructions (cimetière, mairie et autres bât.)	18,03
Réseau électrification	4,67
Acquisition mobilier matériel	1,27
Immobilisations en cours (vestiaires foot...)	40,75
Total investissement	100

Le centre d'accueil de Jour a soufflé sa cinquième bougie !

Le 1^{er} octobre, élus, usagers, familles, personnel médical et Monsieur le sous-préfet étaient réunis au sein du centre d'accueil de jour «Le Jardin d'Hiver» à Vougy pour célébrer son 5^{ème} anniversaire. Sous l'impulsion d'Alain Solliet, médecin et père fondateur de ce projet, le Président, Stéphane Valli a rappelé tout l'intérêt d'avoir une structure de 15 places médicalisées sur le territoire intercommunal, qui permet aux usagers atteints de maladies dégénératives de sortir de leur domicile et aux aidants de pouvoir se ressourcer. En 2014, 73 personnes accueillies dans ce centre provenaient du canton de Bonneville, 24 du Pays Rochois, 34 du canton de Cluses et 6 du Giffre avec une moyenne d'âge des patients de 82 ans. Face à la demande toujours croissante, une réflexion est en cours pour proposer des places supplémentaires.



Nouvelle compétence «GEMAPI» pour la CCFG

Depuis le conseil du 9 octobre, la CCFG possède une nouvelle compétence de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations « GEMAPI »



Trois cours d'eau traversent en effet le territoire intercommunal : l'Arve, le Giffre et le Borne. Tout en poursuivant son partenariat avec le SM3A, la CCFG mènera donc des études préalables en vue de définir un programme d'intervention GEMAPI et les actions qui en découleront. On y retrouvera, entre autres, l'aménagement des cours d'eau, canaux,

lacs et plans d'eau, la défense de nos communes contre les inondations, la protection et la restauration de nos sites, etc. Une fois encore, la CCFG ne fait qu'anticiper la loi car cette compétence sera rendue obligatoire au sein de toutes les intercommunalités d'ici 2018.

Pôle d'Echange Multimodal, ça avance !

Les travaux, démarrés courant avril devront s'achever au cours de l'été 2016 pour un coût global de 2 950 000 euros largement subventionnés par nos partenaires (dont le Conseil Régional, le Conseil Départemental, la SNCF et l'Agence de l'Eau) à hauteur de 35%. Ce futur pôle permettra d'offrir aux usagers une plateforme multimodale desservant tous les moyens de transport (gare routière, gare ferroviaire, bus du Conseil Départemental et Proximité, vélo, etc...). Cette gare sera aussi desservie par le futur RER franco-valdo-genois à l'horizon 2018. Actuellement le planning prévisionnel est respecté avec l'actuelle requalification de l'avenue (route de Bonneville) comprenant l'aménagement de stationnements et d'une liaison mixte piétons-cycles entre la gare et la commune d'Ayze. Ce projet permet aussi la création de nouveaux parkings notamment au Bouchet (80 places) et à proximité (42 places). Enfin, cette opération permettra de sécuriser la traversée de la route départementale et de connecter la voie verte, le centre nautique et le quartier du Bouchet à ce nouveau pôle d'échange multimodal.



Dispositif «API» à Vougy

Suite à la réforme des rythmes scolaires et forte des expériences vécues lors de l'année 2014-2015, la Communauté de Communes Faucigny Glières (CCFG), compétente en matière périscolaire, a mené une large concertation avec les enseignants, les parents et les professionnels dans le cadre du PEDT, afin d'améliorer et de pérenniser le dispositif périscolaire mis en place cette rentrée de septembre. Ce dispositif périscolaire unifié dénommé « API » qui signifie « Accueil Périscolaire Intercommunal » s'applique désormais sur les communes d'Ayze, Bonneville, Contamine-sur-Arve, Vougy et Petit-Bornand-les-Glières, à la fin de la journée d'école. Ce dispositif permet une prise en charge globale et unifiée de votre enfant dès la fin de la classe, avec l'organisation d'activités suivies en places limitées. Pour les enfants scolarisés en élémentaire (CP-CM2) un temps d'aide aux leçons sera également proposé. En votre qualité de parent, le choix entre les activités et les leçons vous appartiendra toujours.

Retrouvez toutes les informations en détail sur www.ccfg.fr rubrique « Enfance »

ou contactez le Pôle Administratif Enfance (PAE) de la CCFG au 04.50.25.22.43 - enfance@ccfg.fr
A voir absolument, le clip vidéo des enfants sur www.ccfg.fr ainsi que sur Facebook et Twitter !



Nouvelle déchetterie à Ayze

Situé sur un terrain de la ZAE des Lacs à Ayze, ce nouveau site de déchetterie devrait ouvrir au public au cours du premier semestre 2016 en remplacement du site bonnevillois devenu trop ancien.

Les travaux de terrassement ont débuté cet été. Ce nouvel équipement sera composé de 12 bennes et sera dimensionné de manière à faire face à l'augmentation constante de notre population. Un local pour le gardien et un local pour les déchets sensibles seront aussi construits. Un contrôle d'accès sera mis en place pour les usagers via un système de badges. Cet investissement représente un coût de plus d'1 million d'euros financés. Cette nouvelle plateforme complète les 3 autres déchetteries intercommunales de Vougy, Petit-Bornand-les-Glières et Contamine-sur-Arve. Cette nouvelle déchetterie devrait aussi accueillir les professionnels que seul Vougy recevait jusqu'à présent.



Réhabilitation du Château des Sires de Faucigny

Propriété de la commune de Bonneville à ce jour, c'est la Communauté de Communes Faucigny Glières qui est compétente pour gérer et réhabiliter ce château depuis sa création en 2006 au titre de ses équipements sportifs et culturels. Un château qui a vocation à devenir un site culturel à rayonnement départemental, régional et franco-genevois. Après avoir assuré la réfection du mur nord en décembre 2014, le Président de la CCFG a présenté en septembre, à tous les partenaires financiers, associatifs et institutionnels, le programme officiel de la réhabilitation du site. Sous réserve de la mobilisation de partenaires financiers, l'année 2016 devrait permettre de lancer les travaux de la première tranche de réfection sur la courtine sud, la baie gothique et les deux tours. Rappelons que cette phase est estimée à un coût prévisionnel de 1,2 million d'euros.



Une nouvelle micro crèche sur le territoire intercommunal



Cette quatrième micro-crèche accueille depuis janvier 2015 à Contamine sur Arve, 10 enfants par jour et complète ainsi celles de Tucinges, Marignier et Ayze. Le service petite enfance de la CCFG propose sur l'ensemble de ses structures 808 places de garde chaque année. **Inaugurée début février**, elle permet de répondre à la demande croissante des familles à la recherche d'un mode de garde dans une petite structure collective de proximité. Les travaux, démarrés en juillet 2014, se sont terminés en décembre pour un montant de 200 000 euros HT financés par la CCFG. En lien avec la CAF et la PMI, elle étoffe ainsi l'offre du service Petite Enfance proposée par la CCFG via la crèche, la halte-garderie, le lieu d'accueil parents/enfants et les relais d'assistantes maternelles de Bonneville et de Marignier.

Centre nautique Guy Châtel



L'année 2015 a généré de nombreuses nouveautés au centre nautique, notamment la première édition de la soirée Aqua Dance à l'occasion de la fête de la musique. Une initiative qui sera reconduite l'an prochain. Ce fut aussi l'ouverture d'un service de petite restauration grâce à des camions installés au sein du parc tout l'été et proposant au public, sandwiches, crêpes, glaces, boissons, etc... Enfin, le service intercommunal des « chantiers d'insertion » a repris l'entretien des espaces verts et le résultat de leur travail est très apprécié des usagers.

Pour les fêtes de fin d'année, le centre nautique sera fermé, du 14 au 27 décembre inclus pour cause de vidange, et le 1^{er} janvier.



En bref.....

La CCFG fêtera ses 10 ans la semaine du 21 au 28 mai 2016. De nombreuses animations vous seront proposées pour vous associer à cet anniversaire. Vous retrouverez un programme détaillé dans le prochain bulletin d'information intercommunal, disponible en ligne sur le site : www.ccfg.fr

Du 3 au 16 avril 2017, la CCFG marquera le centenaire de la première guerre mondiale sur son territoire en commémorant l'anniversaire du « Chemin des Dames ». A cette occasion de nombreuses animations seront organisées sur toutes les communes et les scolaires seront associés à ce projet.

Pour vous tenir toujours informés en temps réel de l'actualité de votre communauté de communes, suivez - nous sur notre compte twitter :

CC Faucigny Glières@ccfg74 et venez aimer notre page facebook ! Par ailleurs, selon vos loisirs et vos besoins, vous pouvez-aussi vous abonner à nos newsletters en envoyant votre demande d'abonnement par mail à : courrier@ccfg.fr

LA CCFG vous propose notamment des newsletters pour le centre nautique, la médiathèque, l'enfance et l'actualité générale !

Travaux Voirie 2015

En 2015, comme les années précédentes, des travaux sur les voies communales ont été entrepris en régie, à la demande de la commune par le service voirie de la Communauté de Communes Faucigny-Glières.

Lotissement le Golliat (tranche 1)

Aménagement à l'extrémité du lotissement d'une aire de retournement avec création de places de stationnement.
Reprise des trottoirs et création de puits perdu pour récupérer les eaux de ruissellement.
Réfection complète des enrobés.
Renouvellement de l'éclairage public en dotant chaque candélabre de lampes très performantes et plus économes en énergie.
Durant ces travaux, la Régie des eaux de VOUGY a procédé au changement et au déplacement des compteurs d'eau en limite de propriété.
Coût total : 19000 € TTC



Rue du rocher

Réalisation par l'entreprise COLAS en grave émulsion d'une monocouche d'enrobé afin d'améliorer la viabilité du chemin rural.
Mise en place, à la demande des riverains, d'un éclairage provisoire avec des lampes disposées sur des poteaux bois.
Coût total : 15000 € TTC



Rue des commerces

Ces travaux ont dû être effectués suite à une rupture au mois d'août 2015 d'une canalisation d'eau pluviale qui a fortement endommagé la chaussée.
Réfection complète du réseau d'eau pluviale avec reprise des enrobés sur la moitié inférieure de la rue.
Travaux de reprise des branchements eaux usées et eau potable au niveau du restaurant la Pomme d'Or avec la participation des services de la Régie des Eaux de VOUGY.



Rue des écoles Rue Marie Curie

Réalisation d'un trottoir afin de sécuriser le déplacement des piétons au niveau de l'immeuble « Résidence Aloïs » face au « Jardin d'Hiver ».
Reprise des enrobés Rue des Ecoles au niveau de l'intersection avec la rue Marie Curie.





La station d'épuration de Bonneville

La station d'épuration de Bonneville mise en service en 1982 fut réhabilitée dans un premier temps en 2001 avec le raccordement des communes d'Ayze, Vougy, Mont-Saxonnet et des abattoirs Faucigny Viandes. La réalisation d'un audit dès 2009 et l'établissement d'un diagnostic font apparaître la nécessité d'une nouvelle réhabilitation afin de faire face à l'accroissement régulier de la population, au développement des réseaux d'assainissement collectif, à l'augmentation de la charge de pollution domestique et au traitement d'effluents générés par d'autres activités (restauration, zones d'activité industrielle, collège, lycée, prison....)

Le projet à mener à l'horizon 2020 est de doubler la capacité de la station à 50.000 équivalent/ habitant au lieu des 23.500 équivalent/ habitant actuellement, d'améliorer la gestion et le stockage des boues, d'assurer le

traitement de l'azote et du phosphore et de permettre la réalisation d'un bassin d'orage.

L'agrandissement et la restructuration de l'équipement existant s'accompagneront de la mise en place d'une unité de méthanisation qui tout en réduisant la quantité des déchets (boues, graisses, produits fermentescibles...) favorisera la fabrication de biogaz, énergie renouvelable qui peut être valorisée dans la production de chaleur, d'électricité ou de carburant.

Il s'agit d'un investissement important, d'un coût élevé avec un montant estimatif de l'ordre de 12 à 15 millions d'Euros qui aura certainement une répercussion sur l'évolution du prix de l'assainissement dans les prochaines années.

Création d'un passage à faune sous l'Autoroute Blanche : ATMB continue à œuvrer pour la protection de la faune locale

Les équipes d'ATMB ont profité de la rénovation d'un passage sous l'autoroute à Vougy pour créer des aménagements favorisant les déplacements de la faune locale. Consciente de l'environnement exceptionnel dans lequel est implanté son réseau, ATMB multiplie les actions pour améliorer le passage de la faune terrestre et aquatique sur et sous les ouvrages traversant l'Autoroute Blanche.

ATMB a achevé les travaux de réhabilitation d'un ouvrage hydraulique à Vougy. Cet ouvrage laisse passer le nant Hermy, un ruisseau qui se jette ensuite dans le lac de Vougy, situé au cœur d'une zone naturelle écologique. ATMB a profité de cette rénovation pour créer de nouveaux aménagements dédiés aux poissons et à la petite faune locale (castor, hérisson, renard ...).

Ainsi, une cascade a été créée entre l'ouvrage et le lac pour faciliter le passage des poissons. Un « trottoir suspendu » a également été conçu pour que la petite faune puisse traverser à sec et en temps de forte pluie. Auparavant, les espèces étaient obligées de franchir le nant. Cette traversée était impossible en cas de montée des eaux.

Par ailleurs, un appareil photo à déclenchement automatique a été installé afin de permettre, en collaboration avec le SM3A (Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Abords) d'effectuer un suivi des espèces qui emprunteront ce passage et de mieux connaître leur mode de vie et leurs besoins.

Un partenariat avec le SM3A, l'ONEMA et la SEGED

Ces travaux de rénovation ont représenté un investissement de 200 000€ pour ATMB. Aux côtés de David Banant, responsable entretien patrimoine chez ATMB, des partenaires ont veillé au bon déroulement des opérations ainsi qu'au respect de l'environnement et de la faune. L'ONEMA (Office National des Eaux et Milieux Aquatiques) et un coordinateur environnemental de la SEGED (Société d'Etudes & de Gestion de l'Environnement et des Déchets) ont notamment été mobilisés. Une équipe du SM3A a elle aussi suivi le chantier depuis la conception jusqu'à sa réalisation.

Le lac de Vougy

La buse réaménagée, avec le trottoir suspendu

La cascade aménagée entre l'ouvrage et le lac



Rue du Clos Prieur

Réalisation d'un collecteur destiné à récupérer les eaux de ruissellement de la voirie afin de les rejeter dans le Ruisseau du Chêne.

Le coût de la viabilité hivernale (déneigement et salage) assurée par l'entreprise PLANTAZ fut de 16000 € TTC pour la campagne 2014-2015.

Rue du Clos Prieur et rue de la Tour de l'Isle

Rue du Clos Prieur et rue de La Tour de l'Isle avec une réfection totale de la chaussée et reprise des différents réseaux humides.

Chemin du Mont : mise en place de renvoi d'eau métallique et réalisation d'un piège à cailloux pour récupérer les eaux de ruissellement.

Rue de La Chapelle : mise en place d'un dispositif permettant le ralentissement des véhicules afin d'apporter plus de sécurité sur cette voie avec aménagement du carrefour avec la Rue du Rocher et la rue du Fond.

Réalisation de trottoirs avec éclairage public route de Genève, en bordure de la RD 1205 (en direction de Bonneville).



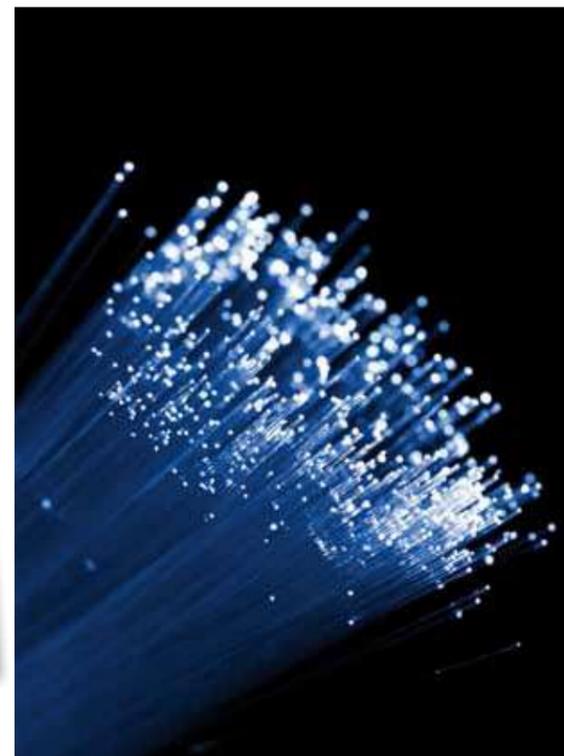
Fibre optique

Les travaux de déploiement de la fibre optique vont être engagés au cours de l'année 2016 sur l'ensemble de la commune.

Une fibre optique est un fil en verre ou en plastique très fin qui a la propriété d'être un conducteur de la lumière. Il sert dans la transmission de données avec un débit d'information nettement supérieur à celui des câbles coaxiaux et peut servir de support à un réseau par lequel transitent aussi bien la télévision, le téléphone, la visioconférence et les données informatiques (Internet).

Une étude réalisée par la société Eiffage a permis de déterminer un plan de zonage et de couverture pour acheminer le très haut débit à la limite de chaque propriété et permettre à tous les particuliers qui le désirent de pouvoir accéder au très haut débit.

Coût estimatif de l'opération : 450.000 € HT.



Fête de la nature

La fête de la nature organisée avec le concours de ASTERS (Association pour la sauvegarde des territoires et des espèces remarquables sensibles) s'est déroulée le Mercredi 20 Mai 2015 en deux temps : tout d'abord, en journée, dans les locaux de la bibliothèque avec la découverte des animaux de la nuit (amphibiens, rapaces nocturnes, castor, chauve-souris...) grâce à de nombreux outils pédagogiques destinés aux enfants qui font la part belle aux jeux et aux manipulations. Ensuite, pour clore cette fête, une sortie crépusculaire à la découverte du site des îles de Vougy et à l'observation de sa faune avec un guide naturaliste. Quelques personnes étaient présentes sous un ciel maussade et certaines ont pu pénétrer pour la première fois à l'intérieur de ce site qui présente un intérêt faunistique et floristique indéniable.



Boucle de Praz Bassous

La boucle de Praz-Bassous s'inscrit dans le Plan Départemental des itinéraires de petite randonnée. C'est une promenade familiale sans difficulté particulière pouvant être effectuée en toute saison à travers un espace de forêt et de pâturage qui constitue un véritable écrin de verdure surplombant la vallée de l'Arve. Un topo guide réalisé et édité par l'Office du Tourisme Faucigny-Glières est disponible en mairie.

Boucle de Praz Bassous Niveau facile

Depuis cette boucle, vous pouvez vous rendre au lac Béni, un lac de montagne à 1452 m d'altitude.

Ne jetez pas vos déchets, y compris vos mégots de cigarettes. Fermez les portes à vaches que vous traverserez. Ne laissez pas divaguer vos chiens et tenez-les en laisse.

Évitez de sortir des chemins pour ne pas déranger la faune ou certains milieux sensibles au piétinement, comme les zones humides par exemple.

DEPART: Mairie de Vougy | TEMPS: 2h45 | NIVEAU: FACILE | ALTITUDE: 280m

BOUCLE DE PRAZ BASSOUS

Imprimez la route de la forêt en suivant la direction Praz Bassous puis le « Resset ». Vous trouverez sur votre droite un chemin carrossable qui entre dans la forêt. Le sentier commence à monter. A la première intersection, continuez sur le chemin de gauche qui est toujours en montée. A la deuxième intersection, empruntez le sentier qui continue de monter. Une fois la montée terminée, vous arrivez dans une prairie, continuez sur le chemin traversant le champ. Vous pourrez apercevoir une vue dégagée sur la vallée de l'Arve. Passez à côté des chalets en poursuivant le sentier montant.

Étapez le chemin à vache et traversez le champ et la forêt. Une fois arrivé sur une route goudronnée, vous êtes au « Chede ». Empruntez la route en direction de la « Balle ». A l'angle, quittez la route et passez à travers le champ puis évoluez dans la forêt. Au passage, continuez en direction de la « Balle », traversez le petit ruisseau et poursuivez sur le chemin. A l'intersection, prenez le sentier qui descend. Vous empruntez un petit pont. Une fois arrivé à la « Balle », vous pouvez voir un sentier ainsi que des plantations (arbustes, arbres fruitiers, ...). Pour plus d'explications sur ce site, vous pouvez aller au chalet en randonnée et profiter d'une petite pause. Reprenez le sentier qui descend en direction de « Chez Vavin », et avancez dans la forêt.

Après cette descente, vous arriverez au bout du sentier. Suivez Praz Bassous par ruisseau du côté de « A l'intersection, empruntez le sentier de gauche. Une fois arrivé au passage, longez le ruisseau en direction de Praz Bassous. Après le pont, poursuivez votre marche sur le sentier de gauche, au bout se trouve un passage pour accéder au champ de Praz Bassous ou vous reprendre le même chemin pour retourner au parking.

POINTS DE VUE SUR

- Valley de l'Arve
- Le Mûle
- La pointe d'Ochez
- Le Marcell
- Stemard

ATTENTION AUX TIQUES

En forêt, vous pouvez être piqué par une tique et être contaminé par la maladie de Lyme, gravement invalidante.

Soyez particulièrement vigilant lors de vos promenades dans la nature :

- Portez des vêtements couvrant les jambes, les bras et le cou.
- retenez le bas du pantalon dans les chaussures
- Évitez de vous enfoncer dans la végétation, de vous asseoir par terre ou sur du bois mort
- Inspectez-vous minutieusement après votre promenade
- Si vous êtes piqué par une tique, ôtez-la avec un tire-tiques ou une pince à épiler, sans appliquer aucun produit sur la tique, puis désinfectez la plaie.
- Consultez votre médecin : plus le traitement est précoce, plus il est efficace.

Une urgence ?

Envoyez un SMS au 114

URGENCE 114

114, le numéro d'urgence pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler.

114, le numéro unique et gratuit pour les malentendants, sourds, malentendants entendus, sourds entendants pour contacter par SMS ou fax les services d'urgence : SAMU, 112, Police Gendarmerie, 112 et Sécurité Proximité 112.

SI VOS PROCHES SONT CONCERNÉS INFORMEZ-LES

Berce du Caucase

Le SM3A par ses missions de surveillance et de gestion des cours d'eau constate une augmentation de l'étendue de certaines plantes invasives avec notamment sur les rives de l'Arve la présence de la Berce du Caucase qui présente un véritable enjeu sanitaire du fait même de sa toxicité. Issue de l'Europe de l'Est, c'était à l'origine une plante ornementale qui s'est propagée par dissémination le long des cours d'eau et en divers points du bassin versant au travers des dépôts de déchets verts. Elle ne fleurit qu'une fois entre Juin et Septembre après 3 ou 4 ans et meurt aussitôt. Elle ne se multiplie pas par voie végétative mais la germination d'une seule graine peut déclencher une nouvelle invasion par autofécondation des plants. Très résistante à la fauche et au pâturage, elle est difficile à éradiquer. Toutes les parties de la plante renfermant des agents toxiques photosensibles, on doit pour l'éliminer mettre en oeuvre des techniques parfaitement adaptées suivant un protocole bien défini nécessitant un équipement spécial faisant appel à des équipes parfaitement formées à ce type d'intervention. Au cours de vos promenades, si vous vous trouvez en présence de la Berce du Caucase, surtout ne la touchez pas, ne laissez en aucun cas s'approcher les animaux domestiques et signalez sa présence à la Mairie la plus proche.

ATTENTION ! DANGER POUR LA SANTÉ

LA BERCE REPRÉSENTE UN SÉRIEX RISQUE POUR LA SANTÉ HUMAINE

La berce du Caucase est dangereuse pour la santé. Sa sève contient des substances photosensibilisantes, les furanocoumarines, sensibilisant la peau aux rayons ultraviolets du soleil.

Entrer en contact avec la sève de la plante puis s'exposer à la lumière du jour engendrera des brûlures pouvant être très conséquentes (jusqu'à 3e degré) et persistantes en fonction de l'importance du contact.

La sève, au contact avec l'oeil peut aussi engendrer de graves problèmes oculaires allant jusqu'à la perte de la vue.

ÉVITEZ...

- de toucher la plante sans protection de la peau et des yeux ;
- de répartir des terres provenant de sites envahis ;
- de planter ou de distribuer l'espèce.

En cas d'exposition à la sève de la plante, il faut soigneusement laver la peau avec un savon et de l'eau dès que possible et éviter d'exposer la partie affectée à la lumière solaire pendant au moins 48h. Un traitement au moyen de stéroïdes appliqués directement sur la peau aussitôt que possible permet de réduire et de soulager la douleur.

Si de la sève pénètre dans les yeux, il faut les rincer avec de l'eau, puis utiliser des lunettes solaires et consulter de suite un médecin.

Faites appel à un médecin en particulier lors de contacts intenses avec la plante.

OUI AU DON D'ORGANES DE TISSUS ET DE MOELLE OSSEUSE !

Je remanque ma carte de donneur

et un Cœur greffé...

FRANCE ADOT 74
franceadot74@orange.fr
06.77.39.80.70

FRANCE ADOT 74
Chap Beller BOVET
8, rue de la mairie
74100 SÉVIGNY
franceadot74@orange.fr

Oui au don d'organes, oui à la vie !

FRANCE ADOT est une fédération d'associations qui oeuvrent dans chaque département pour informer et sensibiliser sur la cause du Don d'organes, de tissus et de moelle osseuse.

Quelques chiffres :

- + de 19 000 patients espèrent chaque année recevoir un organe
- 1/3 seulement sont réellement greffés
- Près de 500 décèdent avant d'être appelés

Année scolaire 2014/2015

Les élèves de l'école de Vougy ont souhaité s'exprimer sur une activité qu'ils ont pu faire cette année grâce aux partenaires de l'école, la municipalité, les Amis de l'Ecole, ..., et grâce au dynamisme de l'Equipe enseignante.

Que ce soit dans les activités de classes, ou dans les propositions d'activités annexes (sorties, spectacles, prévention routière, ...),

les petits Vougerots ont pu apprendre, découvrir, et surtout, travailler et jouer ensemble.

Nous adressons nos plus vifs remerciements à tous ceux qui nous ont soutenus, par leur participation morale ou financière, pour oeuvrer à l'instruction de nos élèves.

La directrice



Sortie scolaire

En février 2015, les élèves de CE2 et CM1, sont allés faire du ski de fond à Solaison.

Le premier jour, il n'y avait pas assez de neige pour skier mais les moniteurs avaient prévu d'autres activités pour que tout le monde s'amuse : construction d'igloo, biathlon avec sarbacane...

Puis la neige a fini par tomber et les enfants ont appris à chausser, glisser, freiner en chasse-neige, monter en canard...

C'était génial !

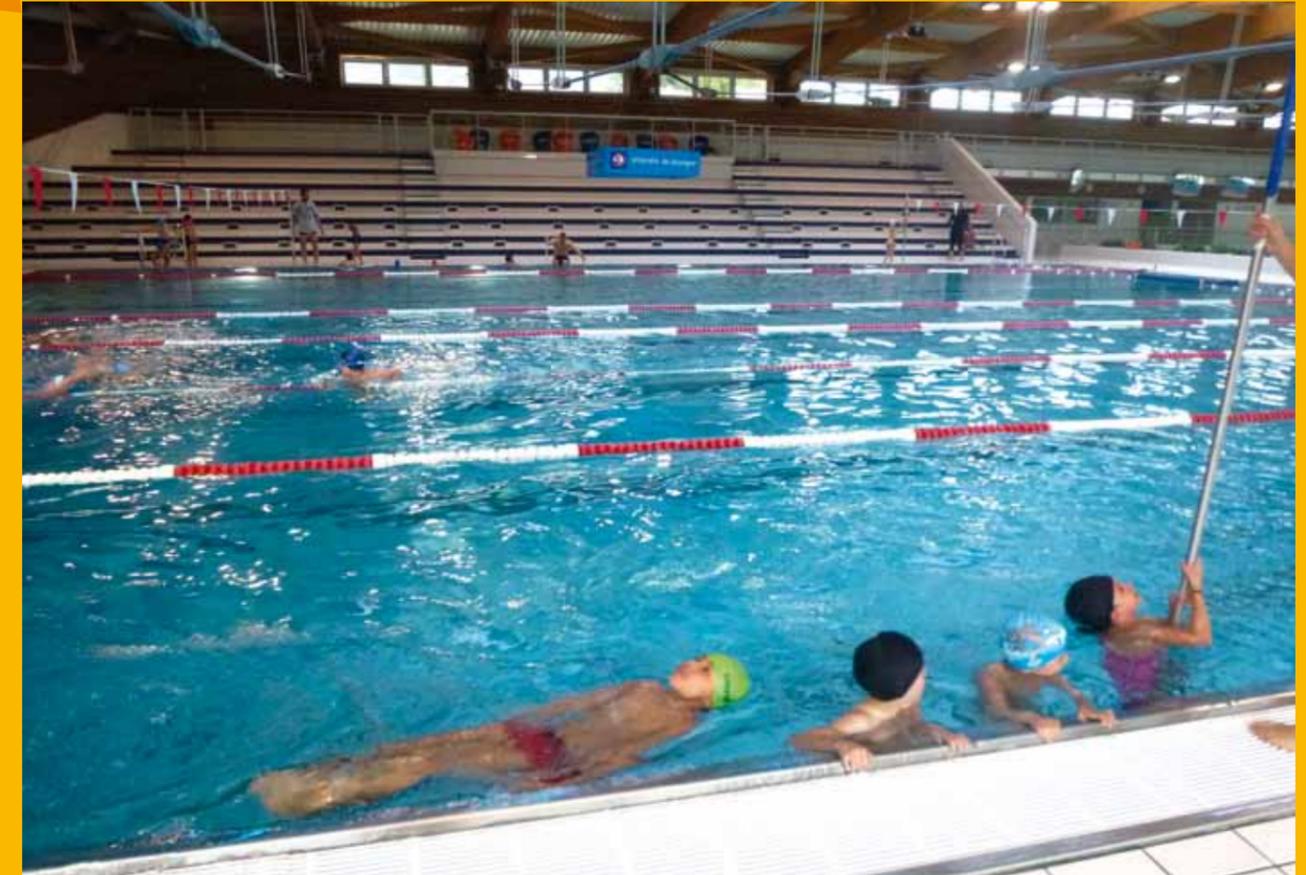
Merci à toutes les personnes qui nous ont permis de découvrir le ski de fond et de réaliser de nombreux progrès.

Les élèves de CE2 et CM1



Les GS-CP-CE1 sont allés à la piscine en mai-juin. Nous avons appris à entrer dans l'eau, aller chercher des objets sous l'eau et à se déplacer dans l'eau. Nous avons adoré.

Les CP - CE1



• L'équipe

Le représentant municipal :
Geneviève Revil
 Adjointe à la culture

Bibliothécaire responsable
 employée mi-temps : **Fabienne Massarotti**
 Bibliothécaire employée mi-temps :
Christie Cochard

Les bénévoles :
Maryline Menegon • Elisabeth Ducroux
Fabrice Ducroux • Fabienne Rogazy
Cécile Collet • Christian Sarreboubée
Agnès Saint-Andrée

• Adresse

96 rue Jules Ferry
 Tél : 04 50 34 10 65

Mail : biblioalivreouvert@hotmail.fr
www.mediathequesccfg.fr

• Horaires

Mercredi : 9h30 - 12 h • 14h - 18h
 Vendredi : 13h30 - 18h
 Samedi : 10h - 12h

• Tarifs annuel

0 à 18 ans et étudiant : gratuit
 Individuel : 8 €
 Couple : 12 €

La carte d'adhérent qui vous est remise lors de l'inscription n'est valable que pour emprunter à la bibliothèque de Vougy. Cependant en étant adhérent à celle-ci vous avez accès à tout le catalogue des bibliothèques de la CCFG vous pouvez réserver livres DVD CD en ligne, ceux-ci seront acheminés sur Vougy par la navette, pour être retirés dans notre bibliothèque. Début 2016, le service en ligne des bibliothèques de la CCFG s'enrichit par l'arrivée de celle de Marignier sur le catalogue. Le prêt inter bibliothèques entre Vougy, Marignier et la CCFG s'intensifie. La navette entre La médiathèque de la CCFG et notre bibliothèque se fait systématiquement tous les premiers mercredi du mois, et plus souvent suivant les réservations. Elle se fait plusieurs fois par semaine avec la bibliothèque de Marignier par l'intermédiaire de Christie.

Le prêt est de 12 livres = 4 romans ou documentaires 4 bandes dessinées, 4 revues, 1CD et 1DVD pour une durée de 4 semaines. Vous pouvez prolonger 1 fois ce prêt de 4 semaines maximum sauf pour les nouveautés.

• Les dons

Nous acceptons les dons de livres qui après avoir été triés et équipés sont mis à disposition des lecteurs, ceux que nous ne conservons pas sont donnés à des associations caritatives. L'acquisition de plusieurs livres, tous fonds confondus, se fait régulièrement en fonction des parutions ou des demandes des usagers et viennent augmenter le choix des lecteurs



Rencontre d'auteur

Dans le cadre des rencontres Lettres Frontière, le 14 février nous avons accueilli Nicolas Couchepin auteur Suisse pour son livre « Les Menchs ». L'auteur a répondu aux questions de Christie (bibliothécaire à mi-temps de notre structure) - (1 et 2).

Forum du livre

Toujours dans le cadre des semaines d'éducation contre le racisme et les discriminations, nous avons participé au forum du livre contre l'oubli et pour la fraternité organisé par la bibliothèque de Marignier. Le thème « Quelle(s) famille(s) était abordé cette année. Au cours de la semaine du 24 au 27 mars les élèves de 4 classes de l'école de Vougy ont pu rencontrer les auteures illustratrices jeunesse: Lucye Rioland pour « le Fils des géants » et Nadine Fabry pour « Et toi, comment tu t'appelles » rencontre au cours de laquelle les enfants ont fait de très beaux dessins à partir de techniques utilisées par les illustratrices. A cette occasion la bibliothèque a exposé quelques dessins originaux des livres concernés cette année (prêtés gracieusement par les illustratrices) (3 et 4).

Gouter musical

Le mercredi 08 avril en partenariat avec l'OCA de Bonneville une initiation aux percussions, animé par monsieur Bollens a été proposé aux enfants suivi d'un gouter (5).



Le prix des incorruptibles

Pour tous les enfants de l'école, mai est le mois des incorruptibles les lectures terminées ils doivent voter pour le livre qu'ils ont préféré, le vote se fait dans les règles de l'art (carte d'électeur, listes d'émargement, bulletin de vote à l'image des livres lus, isolements, urne, dépouillement...) (6).

Mois du conte

Les accueils de classe du mois de juin se sont déroulés sur le thème du conte, les enfants ont pu découvrir ou redécouvrir le conte sous toutes ses formes. Pour terminer l'année scolaire, ils ont assisté à un spectacle de conte musical animé par les conteurs de la troupe des « Contes joyeux » venus de Lausanne. (7 et 8).

Rentrée littéraire

Comme chaque année la rentrée littéraire de Septembre est une période très importante à la bibliothèque. C'est l'occasion d'acquiescer et faire découvrir des ouvrages soigneusement choisis parmi l'importante production éditoriale.

Lettres Frontière

Cette année la sélection lettres frontière a été dévoilée fin mai. Les 19 participants inscrits ont pu commencer leurs lectures un mois plus tôt. Les 10 livres de la sélection Rhône Alpes et Suisse Romande 2015 ont été lus de juin à octobre. Fin octobre nous avons accueilli dans nos locaux, le groupe de lecteurs de Marignier et de Vougy pour une rencontre littéraire passionnée. La journée Lettres Frontière « L'usage des mots » s'est déroulée à Genève le 14 novembre. Cette journée a permis aux différents lecteurs présents d'entendre les auteurs parler de leurs livres et des thèmes abordés dans ceux-ci.



Exposition photos et aquarelle

Novembre nous avons accueilli l'exposition photos et aquarelles de Christophe Luiset sur le thème « le môle dans tous ses états » lors du vernissage Christophe nous a fait part de sa passion pour cette montagne, il est enseignant à l'école de Marignier. (9 et 10).

Spectacle « la cafetière a disparu »

Le mercredi 09 décembre sur inscription les enfants de 3 à 11 ans sont venus assister à un spectacle « la cafetière a disparu » thème abordé : l'âme de vieux objets, leur beauté, l'amoncellement des déchets plastique leur détournement, leur utilisation à des fins artistiques, apprentissage du tri sélectif. (11).

Conférence sur l'histoire de la vallée

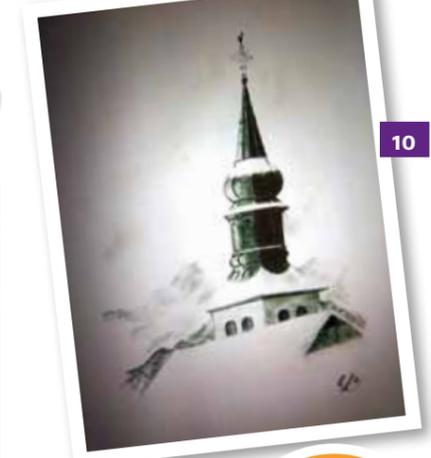
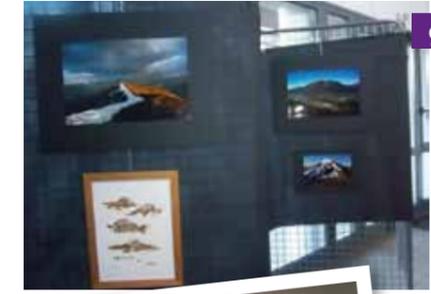
Vendredi 12 décembre la bibliothèque a vibré au son de l'histoire régionale avec la conférence de Gerald Richard (auteur Chonverot) à l'occasion de la sortie de son dernier livre « Une histoire à l'ombre des clochers » l'histoire de la séparation Marnaz-Scionzier avec l'implication de Vougy. Celle-ci prit trente ans et laissa beaucoup de rancœur dans les esprits durant de longues années (12).

Accueils de classe

Christie a accueilli les classes tous les vendredis matin jusqu'aux vacances d'été. La reprise s'est faite après les vacances de Toussaint. Chaque classe vient une fois par mois ce qui donne aux enfants la possibilité de découvrir la bibliothèque. Grâce à ces accueils de classe nous constatons chaque année la fidélisation des enfants lorsqu'il passe en 6ème. La bibliothèque est ouverte aux élèves en dehors des accueils de classe pour changer le livre qu'ils ont emprunté (le prêt est de 1 livre par élève ; 10 livres pour la classe).

“ Je me disais que tant qu'il y aurait des livres, le bonheur m'était garanti.”

Simone de Beauvoir
 « Mémoires d'une jeune fille rangée »



Toute l'équipe vous présente ses meilleurs vœux
 2016

Union Sportive de Vougy

Cette année le Club accueille plus de 120 licenciés,

dont une trentaine de dirigeants bénévoles, l'US Vougy se compose de : 1 équipe U7 - 1 équipe U9 - 1 équipe U11 - 2 équipes U13 - 1 équipe séniors - 1 équipe vétérans sans oublier l'entente avec Marignier Sports : 2 équipes U15 et 2 équipes U17.

Notre équipe de Dirigeants s'est considérablement renforcée, dans le but d'accueillir davantage d'enfants dans les meilleures conditions d'encadrement possible.

■ Le 22 novembre 2014, la salle polyvalente des Vernais était comble pour notre traditionnel Loto. L'ensemble des participants a pu passer une excellente soirée, placée sous le signe de la convivialité. Nous tenons à cette occasion à remercier sincèrement nos fidèles partenaires qui sont de plus en plus nombreux chaque année à nous faire confiance. Sans eux, nous ne parviendrions pas à organiser une manifestation de cette envergure dans de si bonnes dispositions.

■ L'année 2015 s'est entamée par la galette des rois du club, à laquelle l'ensemble des membres du club, parents et sponsors étaient conviés. Depuis que nos locaux flambants neufs sont opérationnels, nous avons pu pour la première fois recevoir tout ce petit monde dans nos installations.

■ Pendant le froid hivernal, nos U9 ont pu compter sur notre soutien pour réaliser un petit tournoi entre eux au Jorkyb'Hall à Bonneville. Suite à ce succès, notre club a noué un nouveau partenariat qui permettra à certains de nos jeunes de pratiquer le football l'hiver tout en restant au chaud, la salle de Marignier exploitée jusqu'alors n'étant plus disponible.

■ Quelques semaines plus tard, notre concours de Belote vint offrir un peu d'activité dans notre commune en cette période hivernale. Près d'une cinquantaine de doublettes, avec des joueurs de tous niveaux, ont pu participer à notre tournoi. Nous espérons reconduire cette manifestation en 2016 avec nos U9 Au Jorkyb'Hall de Bonneville avec encore davantage de participants.

■ Le Lundi de Pâques s'est tenu notre traditionnel « Tournoi des jeunes ». Bénéficiant d'une météo favorable, cet évènement a été couronné de succès. Ce tournoi a rassemblé 17 équipes U9, 17 équipes U11 et 17 équipes U13, soit près de 500 enfants accueillis tout au long de cette journée, ainsi que leurs familles. Créé en 1994, ce tournoi réunit nos clubs voisins les plus fidèles. Depuis quelques années notre volonté est de développer ces tournois, avec toutefois une préoccupation de pouvoir accueillir des équipes plus éloignées afin d'encourager les échanges. Ainsi, des équipes du Châblais ont pu cette année participer à notre tournoi.

Cette année, nos U11 ont échoué à conserver définitivement le Challenge de la Municipalité après deux victoires successives, en s'inclinant en finale contre Bonneville. Ce fût bien la journée de Bonneville, qui en U13 a acquis définitivement le Challenge Alain Capri après trois victoires consécutives.



Nos U9 saison 2014-2015



Nos U9 Au Jorkyb'Hall de Bonneville



Enfin, Cluses-Scionzier a conservé le Challenge Joseph Dancet en catégorie U9.

Bravo à tous ces jeunes !

■ Avec le soutien de la municipalité, plusieurs équipes de jeunes ont pu participer à un tournoi dans une autre région, à Vitry en Charolais (71), le 1^{er} mai.

Les U11 et U13 ont obtenu d'excellents résultats, les premiers nommés échouant une nouvelle fois en finale.



■ En amont de notre dernière Assemblée Générale, notre Comité a fait le bilan et définit des priorités pour la saison à venir. La principale décision débattue fût la création d'un emploi d'avenir à partir de septembre 2015, votée à l'unanimité, et dont nous parlerons plus longuement ci-après. Nous avons aussi consacré un temps d'échange sur la formation de notre équipe d'éducateurs dans le cadre d'un projet visant l'amélioration de la qualité de nos entraînements et donc la progression de nos jeunes. Un vaste programme de formation est mis en place afin que chaque catégorie bénéficie d'au moins un éducateur formé ou diplômé. Ceci s'inscrit dans une perspective à plus long terme devant conduire à labéliser notre structure par la FFF comme Ecole de football, gage de qualité pour vos enfants. Certains de nos éducateurs ont déjà pu recevoir une formation, tandis que nous aurons l'honneur d'accueillir un module de formation pour la catégorie U13 au printemps.

■ Lors de l'Assemblée Générale nous avons pu faire un bilan sportif, financier et moral de la saison écoulée. La Fête du stade lançait ensuite la nouvelle saison. C'est une sorte de journée portes ouvertes pour que nos membres et de potentiels nouveaux partagent une après-midi autour du football, conclue par un excellent repas.

■ Comme nous le disions précédemment, le club a mené au printemps une réflexion sur sa structure associative. Il en est ressorti que le bénévolat ne suffisait plus à couvrir des besoins de plus en plus importants. La sollicitation de la municipalité pour une contribution au temps périscolaire dans l'école de la commune a mis en lumière le besoin d'employer désormais un salarié afin de nous aider à mener à bien notre projet associatif. Après une phase de concertation financière et de recrutement avec nos partenaires emplois, Estelle Kolinsky nous a rejoint au 1^{er} septembre dans le cadre d'un contrat en Emploi d'avenir.



Estelle Kolinsky nous a rejoints au 1^{er} septembre dans le cadre d'un contrat en Emploi d'avenir.

Son arrivée a des répercussions directes pour l'ensemble de nos membres et bien au-delà. La communication avec nos membres s'en retrouve renforcée, notamment par la mise en place d'une page Facebook en complément de notre site Internet pour diffuser les informations. Sa présence au stade quasi quotidienne nous offre une meilleure capacité d'accueil. Dans le cadre de son contrat, le club est tenu de former Estelle sur différents points définis en amont. Elle est donc en train de passer ses diplômes d'éducateur sportif ainsi que le BAFA. Ses responsabilités sont multiples, mais nous ne parlerons ici que de ses attributions sportives, qui vous concernent directement.

Estelle intervient dans le cadre du temps périscolaire à l'Ecole de Vougy, pour une activité Football, en concertation avec les services de la CCFG. L'objectif est découvrir le football sans nécessairement jouer dans un club, et peut-être créer des vocations. Sur le même principe, elle propose des activités à raison d'un mercredi après-midi par mois. Pour une participation financière modique, vos enfants auront la possibilité de passer un après-midi sous sa responsabilité dans le cadre d'activités liées au football. Pour participer, nul besoin d'être licencié dans notre association. Au niveau de l'US Vougy, Estelle contribue grandement à notre développement sportif, en s'occupant des catégories U9 et U13. Les formations réalisées jusqu'alors garantissent l'encadrement des jeunes dans les meilleures dispositions. Elle mène par ailleurs une réflexion sur les aspects techniques, afin de faire progresser continuellement les enfants.



Monsieur Alain Solliet
Président d'honneur de l'Union Sportive de Vougy

Nous reconduisons annuellement notre adhésion à l'Office de tourisme de Bonneville qui démontre toujours sa force de service pour l'ensemble de nos manifestations.

Pour terminer, l'US Vougy remercie la Municipalité, les Services Techniques, les sponsors, les adhérents, les parents et tous les bénévoles qui contribuent chaque jour à la vie du Club et sans lesquels nous ne pourrions pas organiser nos manifestations.

Une passion ...

Un calendrier chargé toute l'année...

- **Au printemps** : début des championnats, doublette, triplète, mixte seniors et jeunes, répartis dans tout le département.
- **En été** : des invitations entre clubs, en toute amitié, des « ouverts à tous » dans beaucoup de communes pour leur bonne humeur, des concours régionaux, nationaux et internationaux dans toute la France pour un défi personnel et pour une émotion partagée.
- **En automne** : fin des championnats, début des bols d'or et masters, où les clubs se rencontrent toute une journée qui finit par un classement, toujours dans la joie et le respect.
- **En hiver** : rencontres essentiellement dans de grands boulodromes, concours officiel, 10H, 12H, jamais de trêve hivernale !!!

la pétanque est un sport qui se pratique toute l'année !!!

N'hésitez pas à venir nombreux nous voir ou même nous rencontrer au boulodrome le vendredi soir à partir de 20H30
Entraînement de l'école de pétanque :
Le mardi 17H30 - 19H et le samedi 10h - 12h

**Amicale Pétanque
de Vougy**
Madame Christèle Poulain
Présidente de l'Association
4 Lot. Le Golliat
74130 VOUGY
Tél : 06.70.07.05.31



Un grand Merci à nos p'tits champions !!!

Antinéa, Vincent, Maxence, Maelys, Kevin, Baptiste, Ludovic, Samuel, Johann, Philippe, Chim, Evan, Maëva, Valentin, Sergio, Fabio, Lina, Téo, Thomas, Valentin, Anthony, Maxime et Noeline pour leurs bons résultats dans les championnats, leurs participations au Trophée de ligue à Péronnas, à l'International de Genève et de Montreux, d'Annecy et d'Husson en Forez.

Un grand Bravo à nos séniors !!!

Pour leur participation à tous les championnats, les concours officiels, 10H et 12H... Mais aussi pour leur bénévolat et leurs investissements personnels au sein de l'Amicale.

Et un grand HIP HIP HIP HOURRA !!!!!

Pour les féminines, pour leur changement de division au Championnat des Clubs avec la participation de l'équipe féminine de La Clusienne.

Calendrier 2016

9 janvier :
Galette des rois, au boulodrome

14 mai :
Concours officiel, au boulodrome

2 juillet :
Challenge Maurice Pourraz,
au boulodrome

23 juillet :
Concours ouverts à tous,
au boulodrome

22 octobre :
Concours de belote à la salle
« les Vernais »

12 novembre :
Assemblée Générale



IL GI DOJANG Vallée de l'Arve VOUGY-BONNEVILLE : toujours au plus haut niveau

Le début de saison 2014/2015 a commencé par un changement de nom ainsi que d'entraîneurs et dirigeants. Néanmoins, le club confirme toujours une place importante dans la ligue Rhône-Alpes car il maintient la première marche du podium pour le club de Savoie et Haute-Savoie. Le club accueille des membres dès l'âge de 4 ans et jusqu'à 77 ans. Le cours d'Éveil Taekwondo permet de découvrir et de s'initier à cet art martial et sport olympique dès le plus jeune âge.

Cotisations annuelles 2015/2016 :

• **Licencié disposant d'un passeport sportif valide**
7 ans à 13 ans (1998 à 2004) : 185,00 €
14 ans et plus (1997) : 215,00 €

• **Nouveaux adhérents ne disposant pas d'un passeport sportif valide et licence**
Baby taekwondo (4-6 ans) : 160,00 €
7 ans à 13 ans (1998 à 2004) : 210,00 €
14 ans et plus (1997) : 240,00 €
Baby taekwondo (4-6 ans) sans passeport : 140,00 €

• **Remises applicables à l'inscription famille (parents, frères, sœurs)**
2^{ème} personne inscrite : 20,00 €
3^{ème} personne inscrite : 30,00 €
4^{ème} personne inscrite : 40,00 €

• **Carte M'RA**
Etudiant (n° carte à fournir) 30,00 €

Passeport culture OMS Bonneville
Etudiant (n° carte à fournir) : 30,00 €

Enfants scolarisés à Bonneville ou habitant Bonneville
CM2 : 25,00 €
CM1 : 30,00 €
CE2 : 50,00 €

La cotisation comprend :
• La licence
• L'accès à tous les cours sur les deux sites de VOUGY-BONNEVILLE
• Le passeport sportif pour les adhérents à partir de 7 ans et plus.

Le passeport sportif est valable 8 ans. Les remises sont déduites de la cotisation annuelle à l'inscription et cumulables entre elles.

La saison fut prolifique pour nos compétiteurs qui n'ont pas hésité à porter haut les couleurs du club au niveau national et international.

Samedi 7 février : Championnats de région Poomsé et Critérium technique à Saint-Étienne. Notre club était représenté par 4 compétiteurs. Laura Simmeneau en catégorie junior, Nicolas Zlatkovic en catégorie Cadet qui remporte le titre de champion de région technique, Tamara Zlatkovic, catégorie senior, qui elle finit sur la troisième marche du podium compétition, et Léo Chorlet en catégorie junior. Ils sont qualifiés tous les quatre pour les Championnats de France Poomsé à AUXERRE le 4/5 avril 2015.

Deux médailles sur trois participants pour le club IL GI DOJANG.

Samedi 24 janvier s'est déroulé le Championnat de région combat Rhône-Alpes Juniors et Seniors. Trois représentants du club IL GI DOJANG vallée de l'Arve VOUGY-BONNEVILLE s'étaient déplacés à l'Isle d'Abeau, en Isère, pour aller chercher la qualification pour les Championnats de France et deux d'entre eux y sont parvenus : Léo CHORLET en catégorie Juniors -51Kg fini sur la troisième marche du podium et Tamara ZLATKOVIC en catégorie seniors -52 kg remporte le titre de championne de région. Ils participeront aux Championnats de France juniors-seniors le 18 avril à Marseille.

Samedi 13 septembre, le club IL GI DOJANG Vallée de l'Arve s'est déplacé à Vevey en Suisse pour participer à la 14^{ème} Riviera's Cup. Cette compétition, magnifiquement organisée, s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Nos trois combattants engagés remportent pour leur première compétition et avec une semaine d'entraînement une médaille d'argent et deux médailles de bronze. En catégorie CADETS -41 kg, Nicolas ZLATKOVIC remporte la médaille d'argent. Dylan MUTLHOUSE catégorie JUNIORS -48 kg et Léo CHOLET, même catégorie, remportent tous deux la médaille de BRONZE. Ces résultats récompensent leur coach François DE FREITAS et le club IL GI DOJANG GENEVE.



Horaires d'entraînements	Jour	Vougy : Salle polyvalente « Les Vernais » Horaires	Niveau
	Mardi	17h15 à 18h00 18h00 à 19h30	Eveil taekwondo 4-6 ans Eveil taekwondo 7-14 ans
Mercredi	19h30 à 21h15	Cours préparation Ados / Adultes	
Jeudi	18h00 à 19h30 19h30 à 21h00	Cours enfants 7 - 14 ans Ados / Adultes	
	Bonneville : Gymnase Fallion		
Lundi	18h15 à 19h15 19h15 à 20h30	Enfants 7 - 14 ans Ados / Adultes / Loisir	
	Bonneville : Gymnase I.U.F.M.		
Mercredi	18h00 à 19h00 19h00 à 20h15	6 ans / ados / adultes Enfants 7 - 14 ans	



Tennis Club

L'année 2015 se termine avec la fusion des clubs de tennis de Vougy et Bonneville. Cette fusion donne naissance au Tennis Club du Faucigny (TCF). Le TCF fait maintenant partie du top 10 des clubs Haut-Savoiards. Cette fusion s'inscrit dans la continuité des relations qui lient les mairies et nos clubs de tennis. Nos objectifs sont clairs et notre équipe de bénévoles plus grande. Nous vous invitons aux permanences du club que vous retrouverez sous <http://www.club.fft.fr/tc.bonneville> pour tout complément d'information.

A très vite sur les terrains
Le comité du Tennis Club du Faucigny

www.cbub.fft.fr/tc

«LA TRUITE»

Association de pêche et de pisciculture de Marignier • Thyez • Vougy



Belle réussite pour cette journée d'initiation pêche du samedi 4 juillet 2015. Casse croute à 10h, grillades le midi, 8,6 kg de poissons pêchés. Déversement de 40 kg de poissons, pas beaucoup de jeunes, (11 seulement). Le S.A.J de MARIGNIER, avait beaucoup d'activités cette année, ils n'ont pas pris cette journée dans le cadre de l'été jeunes ... dommage.

Le président Patrick VUAGNAT
700, avenue de la plaine - 74970 Marignier

Le président Roland GLIÈRE
980, rue de la Chapelle - 74130 Vougy
Tél. : 04 50 34 58 58

ACCA de Vougy : Association Communale de Chasse Agréée



Mère renarde surprise en quête de sa proie

Cette année 2015 la chasse en général, sur le plan national, a été mise en étude pour mesurer l'impact socio-économique qu'elle représente sur nos régions récemment regroupées.

La fédération nationale de la chasse publie un rapport plutôt positif sur l'activité cynégétique et l'action en faveur de l'économie et de l'environnement. Il est tout à fait honorable de faire savoir, face à des détracteurs et certains organismes environnementaux, que la chasse pèse 3,6 milliards d'euros dans l'économie du pays et surtout 2,1 milliards d'euros de valeur ajoutée. La chasse française fait vivre 25 800 personnes à temps plein.

Comptons aussi les 500 000 bénévoles qui donnent de leur temps aux aménagements et prévention des dégâts, gestion des habitats. La chasse se situe dans le trio de tête des loisirs préférés des français, en 2^{ème} position après le football et devant le tennis. Elle reste un sport et un atout pour rester en contact avec la nature tout au long de l'année. L'ACCA de Vougy, malgré un territoire chassable restreint (240 ha, surtout en forêt), reste un domaine relativement actif pour ses 15 adhérents. Certains projets sont encore à l'étude pour améliorer l'activité cynégétique et surtout la sécurité.

Le ski club de Marnaz-Vougy

Profitez de ce dernier Marnaz'ine 2015 pour voir une dernière fois les tenues de la section compétition sur les podiums. En effet, l'équipe renouvelle ses tenues dès la saison 2015/2016 et se déplacera dans un nouveau minibus pour aller glaner des trophées.



La compétition vous tente contactez notre club marnazski@wanadoo.fr
 Le ski en famille, avec vos amis vous tente contactez notre club : skiclubmarnazvougy.secretariat.fr@gmail.com
 Visitez notre site : <http://www.skiclubmarnaz.fr/>

La caserne des sapeurs-pompiers de Bonneville porte désormais le nom d'Alain CAPRI.

C'est sous un ciel nuageux, en ce samedi 3 octobre 2015, que les autorités civiles et militaires ont rendu un vibrant hommage au Caporal Alain CAPRI décédé il y a 25 ans en service commandé dans la soirée du samedi 6 octobre 1990.



“
Alain tu resteras toujours dans le cœur de ceux qui ont eu l'honneur de te côtoyer !
 ”

Dans un premier temps, tous se sont recueillis au cimetière de Vougy pour déposer les gerbes de fleurs sur le carré militaire et sur la tombe d'Alain CAPRI dans un moment de forte émotion pour sa famille et pour ses camarades de l'époque, tous présents en compagnie de leurs épouses ainsi que les épouses de ceux qui nous ont quittés. Tous se sont rendus ensuite à la caserne de Bonneville.

Il commença par saluer la famille d'Alain CAPRI et retraça avec émotion le parcours de son ancien collègue et copain. Alain n'avait que 31 ans lorsqu'il décéda fauché par un chauffard fortement alcoolisé et récidiviste. Il avait cependant eu le temps de fonder un foyer, d'avoir deux filles, Jennifer et Julie, de construire sa maison et de créer son entreprise de maçonnerie. Il était également devenu conseiller municipal en 1989.

Une ultime reconnaissance lui fut également témoignée ce samedi puisqu'une stèle a été élevée en son honneur à l'entrée de la caserne de Bonneville dont la plaque fut dévoilée par son épouse et ses deux filles aux côtés de M. le Député Maire de Bonneville, Martial SADDIER.

C'est sous une pluie de plus en plus abondante que la caserne des sapeurs-pompiers de Bonneville construite en 2010 fut baptisée « Caserne Alain Capri » en mémoire de ce jeune sapeur-pompier Vougerot décédé en intervention, en présence d'un parterre de personnalités et devant de nombreux sapeurs-pompiers restant au garde à vous malgré le froid et la pluie.

Pompier volontaire, il donnait beaucoup d'énergie à la vie de la caserne. Il était de toutes les interventions de jour comme de nuit n'hésitant pas à quitter précipitamment son travail. Il était toujours là pour organiser des soirées festives, faire la tournée des calendriers afin de récolter des fonds servant souvent, à cette époque, à l'achat de matériel.

Après les discours et remerciements, ce fut au tour d'Yves MASSAROTTI chef de centre du CPI de Vougy à l'époque, présent sur l'intervention et gravement blessé ce soir du 6 octobre 1990 de prendre la parole.

Alain CAPRI était un homme rempli de qualités qui a vu sa vie et celle de sa famille basculer un soir d'automne.



L'atelier couture «Le fil des jours»
 animé par Martine Brisacier et l'association Ternélia Les Flocons Verts
 Couture, broderie, tricot, crochet, points comptés, patchwork, retouches
 Retrouvons-nous à : la Mairie de Vougy le mardi de 13h30 à 16h00
 Martine : 04 50 34 81 73 • 06 10 86 04 46
martine.brisacier@orange.fr

Harmonie Municipale de Bonneville Ayze Vougy

Ecole de Musique et Orchestres

L'Harmonie Intercommunale vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et une excellente année musicale

2016

L'Harmonie Intercommunale Bonneville-Ayze-Vougy a fait sa rentrée et c'est toujours en quête d'innovation qu'elle a organisé samedi 31 octobre au Sc'art à B de Bonneville une après-midi sur le thème d'Halloween.

Outre le concert de l'Harmonie Intercommunale qui a clos cette manifestation, plusieurs activités étaient au programme : jeux, atelier cuisine, atelier décoration et concert des élèves de l'école de musique qui ont interprété trois chants d'halloween. Une belle réussite pour cette première édition, puisque le public qui a pu apprécier les diverses animations, était au rendez-vous. C'est encore dans cet esprit de renouvellement qu'elle prépare également son traditionnel concert de printemps qui aura lieu samedi 2 avril à 20h30 à l'Agora de Bonneville. Cette année, l'Harmonie Intercommunale vous emmène à la découverte des instruments qui la composent. Avec un programme axé sur le répertoire soliste, chaque pupitre aura l'occasion de s'exprimer pleinement pour démontrer ses qualités et ravir les auditeurs. Les musiciens auront à cœur de vous faire entendre la dextérité et la finesse de leur jeu pour sublimer ce concert qui s'annonce mémorable.



C'est avec un grand plaisir que l'harmonie vous accueillera lors de ses prochaines représentations, le 30 avril à Fillinges, le 24 juin à Bonneville et le 26 juin à Marnaz. Plus d'informations sur le site de l'harmonie : <http://www.harmonie-bonneville.com>

PELLETERET Florent
Directeur Musical de l'Harmonie Intercommunale Bonneville-Ayze-Vougy



U.D.C - A.F.N. et autres conflits Section Marnaz - Vougy



Samedi 14 février 2015, François MARCHAND a présidé sa 1^{ère} Assemblée Générale de la section UDC-AFN & autres conflits Marnaz-Vougy, au 1^{er} étage du Centre Culturel La Pyramide. Etaient présents : Loïc HERVÉ, Sénateur-Maire de Marnaz, Robert GLEY son adjoint et Christian SARREBOUBÉE, Adjoint au Maire de VOUGY.

Une minute de silence a été observée en mémoire de Paul HUMBERT décédé le 22 mars 2014.

Le rapport moral d'activité se compose de sorties détente et de représentations de la section aux cérémonies officielles. Pour 2015, la «journée détente» au lac de l'autoroute se déroula le 2 juillet et, une sortie montagne le 3 septembre à Solaison.

François MARCHAND a évoqué la possibilité d'obtention de la «Carte du combattant» pour ceux qui ont séjourné plus de quatre mois en Algérie entre juillet 1962 et juillet 1964. La section locale compte deux adhérents dans cette situation. Ils devront présenter un dossier.

Loïc HERVÉ a précisé que ce sujet avait été évoqué en présence du Sénateur Cyril PELLEVAT, lors de leur rencontre avec les responsables UDC-AFN de la Haute-Savoie et qu'ils avaient eu un échange sur ce problème d'attribution de la carte du combattant à ceux qui ont servi en Algérie après les accords d'Evian.

Loïc HERVÉ a assuré que les deux sénateurs souhaitent faire progresser cette demande.

A l'issue de l'assemblée générale, Jean GENTEL a reçu la médaille du Djebel Argent des mains de Loïc HERVÉ, Sénateur-Maire. Jean CONSTANTIN a également reçu cette même médaille, échelon Argent, des mains de Christian SARREBOUBÉE, Adjoint au Maire de VOUGY. Elles récompensent leur engagement dans notre association.

Le 15 juin 2015

Dans le cadre de sa sortie annuelle, la section locale UDC-AFN Marnaz-Vougy s'est rendue au Fort de Bard dans la vallée d'Aoste. Cette excursion a permis à 38 personnes de découvrir ce fort représentant l'un des meilleurs exemples de forteresse de barrage du XIX^{ème} siècle. Après le repas de midi, le groupe a visité librement Aoste et son important patrimoine romain.



Dimanche
15 novembre
2015

Les amis de Vougy

est l'association qui s'occupe de réunir des fonds afin de permettre aux enfants scolarisés à Vougy de pouvoir participer à différentes activités sportives (skis de fond...) et de faire des sorties scolaires types sortie de fin d'année ou autres sorties pédagogiques proposées par les enseignants.

Les activités traditionnelles proposées par les amis de l'école de Vougy afin de récolter des fonds sont les suivantes :

- Vogue annuelle et vente de tartes aux pruneaux en septembre
- Concours de belote en octobre
- Marché de Noël en décembre
- Concours de belote au cours du premier trimestre
- Vide grenier en mai - juin
- Vente de gâteaux à la sortie de l'école les vendredis soir des vacances

Nous espérons à nouveau mobiliser les habitants et parents d'élèves de Vougy afin de passer d'agréables soirées en votre compagnie, tout en essayant de permettre aux enfants et à leurs enseignants d'avoir plus de projets pédagogiques. Afin de pouvoir réussir au mieux toutes ces manifestations, nous avons besoin de votre participation de quelque manière qu'elle soit. Alors n'hésitez pas à nous faire part de vos idées et de « vos bons plans ». N'oublions pas que nous sommes tous là avec un seul but, celui de permettre à nos enfants de réaliser un maximum d'activités scolaires.

Si vous avez besoin d'informations ou des questions à nous poser, vous pouvez nous contacter à l'adresse mail suivante : lesamisdelecolevougy@gmail.com et vous pouvez suivre nos activités sur notre page facebook : [Lesamisde L'écolevougy](https://www.facebook.com/LesamisdeL'écolevougy)



Le repas de l'amitié

Le repas de l'amitié est toujours un moment de rencontre et de convivialité très apprécié de nos aînés avec cette année un magnifique spectacle riche en couleur offert par une compagnie de danseurs et de danseuses qui nous présentèrent avec beaucoup de talent plusieurs styles de chorégraphies. Cette association de danse sportive de la Vallée de l'Arve dénommée Alphasdance découverte par Geneviève REVIL est composée de nombreux couples

de compétiteurs de tous âges qui obtiennent d'excellents résultats dans toutes les épreuves disputées aussi bien sur le plan régional que national. La préparation du repas fut confiée au restaurant « La Pomme d'or » alors que la partie musicale était assurée par l'orchestre « ERIC and Co ».



Noémie et Woody



Kostek et Cassandra



Maëli et Matis



Véronique DUPONT & Dritan CELAJ

Le 9 mai 2015



Sophie VERREKEN & Stéphane CAHET

Le 12 juin 2015

Laetitia ETIENNE & Romain BOTTE

Le 29 août 2015

Décès

Florence SCHAEFER • 14 février 2015 • Vougy
 Gérald GLIERE • 9 mars 2015 • Metz-Tessy
 Georges RIEDO • 19 novembre 2015 • La Tronche
 Nicola CASALINUOVO • 12 décembre 2015 • Bron

Gabriel THOMAS • 05/01/2015 • CONTAMINE SUR ARVE
 Ayden YILDIRGAN • 20/01/2015 • CONTAMINE SUR ARVE
 Esteban JIMENEZ FERNANDEZ • 01/02/2015 • SALLANCHES
 Etienne PHILIPPE REROLLE • 07/02/2015 • CONTAMINE SUR ARVE
 Tim FLODERT DUDING • 13/02/2015 • METZ-TESSY
 Jade ALOUI ROUSSEL • 19/02/2015 • SALLANCHES
 Enéa GOULOUMES • 16/03/2015 • CONTAMINE SUR ARVE
 Hugo BLAISE • 13/04/2015 • CONTAMINE SUR ARVE
 Anna ROSSILLON • 10/04/2015 • SALLANCHES

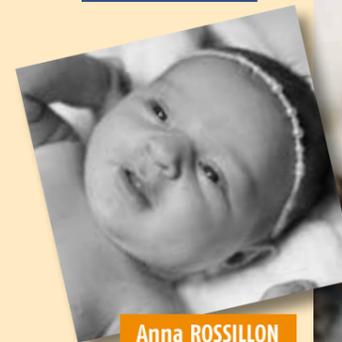
Lana VOTTERO • 14/04/2015 • SALLANCHES
 Aaron NOUAR • 12/05/2015 • CONTAMINE SUR ARVE
 Louna LATOUR • 19/06/2015 • CONTAMINE SUR ARVE
 Inaya BENATTIA • 08/08/2015 • ANNEMASSE
 Kendji DE GRACIA CORDOBA • 17/08/2015 • CONTAMINE SUR ARVE
 Titouan POUJOL • 11/09/2015 • SALLANCHES
 Emma PETIT • 23/11/2015 • CONTAMINE SUR ARVE
 Calie GUYOT • 21/12/2015 • CONTAMINE SUR ARVE



Inaya BENATTIA



Titouan POUJOL



Anna ROSSILLON



Louna LATOUR



Etienne PHILIPPE REROLLE



Hugo BLAISE



Enéa GOULOUMES



Gabriel THOMAS



Lana VOTTERO

La Tangueria



La Tangueria
67 rue de l'Avenir • 74130 Vougy
<http://tango-velours.fr>
06 89 24 51 89

Voilà maintenant quatre ans que l'association Tango-Velours chausse ses talons hauts pour glisser sur le parquet souple de la Tangueria, cette chaleureuse salle de danse située 67 rue de l'avenir à Vougy.

Les 110 membres de l'association se forment au Tango Argentin et s'entraînent toutes les semaines à Ancey, Passy et Vougy avec des Maestros et des bénévoles. Depuis mai 2014, en plus du vendredi soir, la Tangueria ouvre ses portes le mardi de 19 à 22 heures pour permettre aux tangueros et aux tangueras de pratiquer dans une ambiance détendue cette danse d'improvisation.

Les deuxièmes et quatrièmes samedis du mois, le parquet craque à nouveau sous les pas félines des danseurs, car c'est la Milonga à partir de 20h30, un bal où l'on danse le Tango, la valse argentine, la Milonga et le Tango Nuevo.

Les troisièmes samedis du mois, les petites lampes sur les tables s'allument encore et la salle s'éclaire pour accueillir les amateurs de Rock, Salsa, Musette et autres danses latino.

Mais que serait la danse sans musique ? La convivialité de ses soirées de début ou de fin de semaine s'est encore amplifiée avec la présence de musiciens et musiciennes à plusieurs reprises. C'est ainsi que «Duo Tango-Velours», «Les copains d'abord» et «Tango 2 Femmes» ont fait tourner les têtes la saison dernière.

Booster de mémoire, le Tango Argentin développe l'équilibre et la coordination, stimule les sens, renforce le cœur et relie les adhérents de Tango-Velours de 24 à 83 ans.



Janvier

3 janvier	US VOUGY	Stade	GALETTE DES ROIS
7 janvier	COMMUNE	Salle Polyvalente les Vernais	VEUX DU MAIRE
9 janvier	AMICALE PÉTANQUE	Boulodrome	GALETTE DES ROIS
23 janvier	US VOUGY	Salle Polyvalente les Vernais	CONCOURS DE BELOTE

Mars

4 mars	LES AMIS DE L'ÉCOLE	Salle Polyvalente les Vernais	CONCOURS DE BELOTE
26-27-28 mars	US VOUGY	Salle Polyvalente les Vernais	TOURNOI JEUNES

MAI

14 mai	AMICALE PÉTANQUE	Boulodrome	CONCOURS OFFICIEL
--------	------------------	------------	-------------------

Juin

4 juin	AMICALE SAPEURS POMPIERS	Lac autoroute	FÊTE DE L'AMICALE
11 juin	LES AMIS DE L'ÉCOLE	Salle Polyvalente les Vernais	BROCANTE
18 ou 25 juin	GROUPE SCOLAIRE	Ecole	FÊTE DE FIN D'ANNÉE
18 juin	IL GI DOJANG	Salle Polyvalente les Vernais	FÊTE DU CLUB

Juillet

2 juillet	AMICALE PÉTANQUE	Boulodrome	CHALLENGE MAURICE POURRAZ
2 juillet	ASSOCIATION LA TRUITE	Lac autoroute	JOURNÉE INITIATION
7 juillet	ANCIENS AFN	Lac autoroute	JOURNÉE DÉTENTE
			CONCOURS

Septembre

3-4 septembre	LES AMIS DE L'ÉCOLE	Salle Polyvalente les Vernais	VOGUE
10 septembre	IL GI DOJANG	Salle Polyvalente les Vernais	PORTES OUVERTES
11 septembre	AMICALE PÉTANQUE	Lac autoroute	CONCOURS
30 septembre	LES AMIS DE L'ÉCOLE	Salle Polyvalente les Vernais	CONCOURS BELOTE

Octobre

15 octobre	AMICALE PÉTANQUE	Salle Polyvalente les Vernais	CONCOURS BELOTE
------------	------------------	-------------------------------	-----------------

Novembre

20 novembre	COMMUNE	Salle Polyvalente les Vernais	REPAS DE L'AMITIÉ
26 novembre	US VOUGY	Salle Polyvalente les Vernais	LOTO

Décembre

16 décembre	LES AMIS DE L'ÉCOLE	Salle de sport	MARCHE DE NOËL
-------------	---------------------	----------------	----------------



De gauche à droite
1er rang : Georgette CASSAZ – inconnue – Nicole CAUX
2ème rang : Chantal DEPOISIER – Hervé PASQUALIN – Martine FOLLIEUX – Fabienne COURNUAULT
3ème rang : Jean-Paul GLIERE – Jean-François CAPRI – Bernard GLIERE – Gérald GLIERE
4ème rang : Lucien PLANTAZ – Gabriel JACQUARD – Michel PERILLAT – Patrick PASQUALIN
5ème rang : Jocelyne PRESSET – Monique CAUX
Institutrice Madame POINT Andrée

